

TROUVÉ COUPABLE DE CORRUPTION

La condamnation de Tanaka cause des remous au Japon



M. Kakuei Tanaka répond aux questions des journalistes après sa condamnation à 4 ans de prison dans l'affaire Lockheed. téléphoto UPI

Le «parrain» de la politique nippone

■ Véritable «Parrain» de la vie politique japonaise, Kakuei Tanaka, de simple inculpé qu'il était, aujourd'hui condamné, encaisse, désormais, de plein fouet, les retombées du plus gros scandale politico-financier du Japon de l'après-guerre. En revanche, son refus obstiné de mettre un épilogue à l'affaire du Lockheed, vieille déjà de sept ans, démontre que ce *Shogun de l'ombre* persiste à faire confiance à ses qualités de manipulateur et de manoeuvrier hors pair pour renverser la vapeur.

CHARLES DAVID

Objectif apparemment irréalisable... La loi japonaise semble déterminée à faire passer sa rigueur sur les coupables. L'opinion publique japonaise paraît lassée de tous les remous de cette escroquerie et souhaite l'effacement de Tanaka à la manière de Richard Nixon. Quant au personnel politique japonais - et notamment un nombre de plus en plus croissant de députés du PLD -, il entend moraliser en profondeur les moeurs «corrompues» d'une certaine faune politique et se libérer, du même coup, de la poigne de l'ancien premier ministre.

À première vue, les tentatives de Kakuei Tanaka se situent dans une ligne suicidaire. Et pourtant...celui qui, à 54 ans, fut le plus jeune premier ministre du Japon de l'après-guerre, aura toujours réussi l'exploit de réussir dans la vie politique japonaise en dehors des sentiers battus et de bâtir une carrière exceptionnelle en dehors des normes de l'establishment.

Dans un pays qui regorge de diplômés, et où les chefs de gouvernement sont issus de prestigieuses universités, Kakuei Tanaka, né en 1918, dans une famille d'agriculteurs très modestes, accédera, en 1972, à la direction de son pays avec un bagage de connaissances acquises seulement à l'école primaire. À 15 ans, il se lance sur le marché du travail avec 3 dollars en poche pour se retrouver quatre ans plus tard à la tête d'une firme de construction prospère.

Cet acharnement à graver les échelons, bref à réussir à tout prix, il va le manifester dans la vie politique en se faisant élire à la Diète, en 1947, d'où, depuis 36 ans, en dépit des déboires, il ne sera jamais absent. Successivement ministre des Finances, du Commerce, dans différents cabinets, Kakuei Tanaka, certes, fait valoir ses qualités mais donne surtout sa mesure en prenant le contrôle de son parti, le PLD par la mise sur pied d'un enchevêtrement d'échanges de faveurs et de patronages politiques. Au bout de la course, il manipulerait à sa guise le PLD, et partant toute la vie politique japonaise de ces vingt dernières années.

Obligé, en 1974, de se réfugier dans les couloirs à cause du scandale, Kakuei Tanaka, en dépit de sa démission du PLD, va soutenir la gageure non seulement de survivre, politiquement, à son inculpation, mais paradoxalement de consolider son pouvoir. En fait, le PLD ne pouvant gouverner avec lui, ne pourra gouverner sans lui. Le roi déchu continuait à tirer...les rois. Jusqu'à hier...

d'après AFP, Reuter, UPI, AP

■ Le verdict sévère - quatre ans de prison ferme et une amende de 500 millions de yens (environ \$ (canadiens) 2,4 millions) - infligé, hier, par le tribunal municipal de Tokyo, à l'ancien premier ministre japonais Kakuei Tanaka pour son rôle dans l'affaire Lockheed le plus grand scandale politico-financier du Japon de l'après-guerre, a plongé le monde politique japonais dans la confusion.

Cette condamnation, ressentie comme un véritable traumatisme au Japon, met d'autant plus à rude épreuve le Parti Libéral Démocratique (PLD), au pouvoir depuis 28 ans, que M. Tanaka - le premier dirigeant japonais à avoir été traduit en justice et condamné pour des actes commis pendant son mandat - s'est pourvu en appel et a réitéré son refus d'abandonner son siège de député. Il a été maintenu en liberté sous caution de 300 millions de yens (environ \$ (canadiens) 1.568.000).

À l'issue d'un procès de sept ans, le juge a reconnu M. Tanaka, 65 ans, coupable de corruption et de violation des lois sur les contrôles des changes et du commerce extérieur pour avoir accepté, lorsqu'il était premier ministre entre 1972 et 1974, 500 millions de yens de pots-de-vin de la part de la maison de commerce *Marubeni*, agent commercial au Japon de la compagnie aéronautique américaine Lockheed. L'argent était destiné à obtenir l'appui de M. Tanaka pour que la compagnie aérienne japonaise *All Nippon Airways* achète des avions *Tristar* à Lockheed.

La condamnation de M. Tanaka est la plus sévère jamais infligée au Japon dans une affaire de corruption. L'accusation avait demandé cinq ans de prison, le maximum prévu par la loi, mais le tribunal a tenu compte des services rendus au pays par M. Tanaka. Celui-ci, qui a toujours nié les accusations portées contre lui, a immédiatement fait appel auprès d'une Haute-Cour. L'appel interjeté par M. Tanaka et la possibilité d'en appeler ultérieurement à la Cour Suprême peuvent prolonger encore le procès Lockheed de cinq à sept ans. Ce jugement ne marque donc qu'une étape dans ce procès-marathon qui dure déjà depuis six ans et neuf mois.

Cette étape est néanmoins très importante, car elle transforme

M. Tanaka de simple inculpé en condamné, situation susceptible d'entamer son prestige et l'énorme influence qu'il a réussi à conserver sur la politique de son pays. Demeuré, en effet, le véritable homme fort du parti PLD bien qu'ayant été contraint de démissionner du parti après son inculpation, il a toujours été réélu à la Diète sous l'étiquette indépendante et il dirige de l'extérieur la plus importante faction du PLD forte de 115 membres sur un total de 420 parlementaires du groupe PLD.

D'ailleurs, l'actuel premier ministre, M. Yasuhiro Nakasone, comme ses deux prédécesseurs, lui doit en grande partie son élection à la tête du parti et le verdict de culpabilité ne peut que le gêner. Face aux partis d'opposition qui ont réclamé inlassablement depuis des mois la démission de la Diète de M. Tanaka, en dénonçant la «politique de l'argent», M. Nakasone n'a pu que se désolidariser d'une telle campagne, ce qui lui vaut aujourd'hui de se retrouver en conflit avec l'opinion publique, telle qu'elle s'est exprimée dans les récents sondages, et avec les éléments de son propre parti qui veulent chasser les «corruptions» de style Tanaka de la vie politique japonaise.

Les partis d'opposition ne manqueraient pas d'exploiter ce verdict pour combattre M. Nakasone. Ils ont même laissé entendre qu'ils recherchaient l'appui des factions anti-Tanaka au sein du PLD pour obtenir le départ de M. Tanaka de la Diète. Dès l'annonce du verdict, de nombreux rassemblements, réunissant au total 350.000 personnes environ, ont eu lieu, hier, au Japon, pour réclamer la démission de M. Tanaka. À Tokyo, le Parti Socialiste, principale formation de l'opposition, le Conseil Général des Syndicats (*Sohyo*) et d'autres organisations ouvrières ont organisé un rassemblement dirigé contre M. Tanaka, qui a réuni 20.000 personnes environ. Prenant la parole, le président du Parti Socialiste, M. Masashi Ishibashi, a demandé la dissolution de la Chambre des Représentants, menaçant de perturber l'activité de la Chambre.

Par ailleurs, le tribunal a également condamné à des peines de un à deux ans et demi de prison trois autres inculpés. Dix autres personnalités impliquées dans cette affaire avaient déjà été condamnées en 1981 et 1982.



Des milliers de manifestants ont défilé hier dans les rues de Tokyo pour réclamer la démission de M. Tanaka de son siège parlementaire. téléphoto UPI

L'affaire Lockheed: \$20 millions de pots de vin à l'étranger

■ WASHINGTON (AFP) — Survenu au lendemain du Watergate, le scandale Lockheed a véritablement éclaté en 1975 quand le constructeur aéronautique américain a reconnu avoir versé plus de \$20 millions de pots-de-vin à l'étranger pour vendre ses avions.

Les révélations sur ces versements ont eu d'innombrables répercussions, tant aux États-Unis qu'à l'étranger, notamment aux Pays-Bas, en Italie, en Allemagne fédérale et surtout au Japon, comme en témoigne la condamnation mercredi de l'ancien premier ministre Kakuei Tanaka.

Aux Pays-Bas, c'est le prince Bernhard, mari de la reine Juliana, qui a été accusé d'avoir reçu un million de dollars et a démissionné dès 1976 de plusieurs de ses fonctions gouvernementales, notamment celle d'inspecteur général des forces militaires.

En Italie, l'affaire Lockheed a entraîné en 1978 la démission du président Giovanni Leone et la condamnation de plusieurs responsables - dont l'ancien ministre de la Défense Mario Tanassi - impliqués dans l'achat de 14 avions de transport Hercules C-130.

En Allemagne fédérale, c'est M. Franz-Joseph Strauss, ancien ministre de la Défense, qui était mis en cause en 1976, et l'affaire a joué un rôle lors des élections en RFA cette même année.

D'autres pays ont également été impliqués à l'occasion des multiples révélations qui se sont poursuivies jusqu'en 1979, notamment la Colombie, le Mexique, la Turquie et la Belgique.

En France, le général Paul Stehlin a été renversé et tué par un autobus au plus fort des révélations - certains ont parlé de suicide - alors que son nom était mentionné dans la presse. Mais cette affaire ne semblait pas avoir de liens directs avec le scandale Lockheed.

Mais c'est surtout au Japon - où Lockheed aurait versé plus de \$10 millions de pots-de-vin - que l'affaire a eu le plus de répercussions et vient de connaître un nouvel épisode avec la condamnation de M. Tanaka, convaincu d'avoir reçu \$2,1 millions de pots-de-vin pour favoriser l'achat de *Tristar*.

Aux États-Unis, le scandale a déclenché toute une série de révélations concernant les pratiques douteuses à l'étranger de plus de 300 entreprises américaines, notamment les autres grands constructeurs aéronautiques Boeing, McDonnell et Northrop, ainsi que des compagnies pétrolières comme Exxon.

En 1979, une loi a été adoptée imposant de sévères amendes (et des peines de prison pour leurs dirigeants) aux compagnies américaines versant des pots-de-vin à des fonctionnaires étrangers. Cette loi est d'ailleurs de plus en plus critiquée par les hommes d'affaires américains qui s'estiment désavantagés face à la concurrence étrangère.

Lockheed, pour sa part, s'est remis difficilement du scandale qui a provoqué, en février 1976, la démission de ses deux principaux dirigeants, MM. Daniel Houghton et Carl Kotchian, qui se sont refusés mercredi à commenter le verdict Tanaka. La compagnie n'a toutefois été condamnée qu'à des amendes relativement faibles (\$647.000 en 1979 en liaison avec les versements au Japon).

Le constructeur aéronautique américain a décidé en décembre 1981 d'interrompre la fabrication des avions gros porteurs *Tristar* en raison des lourdes pertes encourues (\$2,5 milliards) depuis le lancement, 13 ans auparavant, du programme de construction de cet appareil.

Lockheed consacre désormais l'essentiel de ses activités au domaine militaire, notamment les missiles *Trident* et les avions de transport *Hercules*.

Chili: incidents à la fin du 1er jour de protestation

■ SANTIAGO (AFP) — Le calme semblait être revenu hier au Chili, après les violents incidents qui ont fait dix blessés mardi soir à Santiago et à Concepcion (500 km au sud de Santiago), au premier jour du sixième mouvement de protestation nationale qui doit s'étendre jusqu'à aujourd'hui.

Plus de cent personnes ont été arrêtées depuis mardi, dont 21 à Santiago et 80 à Valparaiso, a indiqué la police des carabiniers.

Les plus violents incidents se sont produits mardi soir dans le centre de Santiago, à l'issue d'un rassemblement de 50.000 personnes, convoqué par le Commandement unitaire démocratique (CUD, regroupement de plus de 300 partis et organisations de toutes tendances, de la gauche marxiste à la droite), le Projet de développement national (Proden, qui regroupe des personnalités de la droite conservatrice, des démocrates-chrétiens, des radicaux et des sociaux-démocrates), ainsi que le mouvement démocratique populaire (MDP, qui regroupe le parti communiste, une branche du parti socialiste, ainsi que diverses organisations de gauche dont le MIR).

Selon la commission des droits de l'homme, plusieurs manifestants ont été blessés par des balles de caoutchouc, apparemment tirées par les forces de police. Le service hospitalier de Santiago a d'autre part fait état de deux blessés par balle.

Une jeune femme de 23 ans a en outre été blessée par balle dans un quartier populaire au sud de Santiago par quatre civils qui circulaient à bord d'une voiture et était toujours dans un état critique, selon l'institut de neurochirurgie de Santiago, où elle a été admise.

Un enfant a en outre été blessé à Concepcion, par l'explosion d'une bombe lacrymogène.

À Santiago, mais aussi à Concepcion, Valparaiso, Vina Del Mar, Temuco, Punta Arenas, Valdivia et Antofagasta, principales villes du pays, les manifestants ont protesté contre le régime du général Augusto Pinochet et des «dehors Pinochet» et

«La paix, du pain, du travail et la liberté».

Commentant hier ces manifestations, le ministre de l'Intérieur, M. Sergio Onofre Jarpa, s'est «préoccupé» de voir l'extrême-gauche prendre la tête des manifestations. Le rassemblement de Santiago montre que les communistes et les secteurs qui se disent démocratiques marchent en fait de concert, a affirmé M. Jarpa.

Le ministre de l'Intérieur a en outre rejeté la responsabilité des incidents de mardi soir sur l'opposition.

Le sixième mouvement de protestation nationale, prévu pour durer trois jours, a été organisé par le Projet de développement national et le Mouvement démocratique populaire. Il a notamment pour objectif de demander la démission du gouvernement du général Pinochet et des élections libres à brève échéance.

Liban: divers partis boycotteraient la réunion préliminaire

d'après AFP, Reuter, PA

■ Le gouvernement libanais a invité hier les chefs de neuf partis politiques à déléguer des représentants à une réunion qui se tiendrait aujourd'hui pour préparer le congrès de réconciliation nationale prévu théoriquement le 20 octobre. Toutefois, cette invitation a suscité des réserves auprès de deux au moins des partis concernés, le Parti socialiste progressiste (druze) et la milice musulmane chiite Amal.

M. Walid Joumblatt, chef de la communauté druze libanaise, qui se trouve depuis mardi à Paris, n'avait pas fait connaître sa réponse. Il avait précédemment refusé que la réunion ait lieu, comme proposé, au ministère de la Santé, dans le centre de Beyrouth.

Quant au mouvement Amal, il menace de boycotter la réunion pour protester contre des mandats d'arrêt lancés contre certains de ses officiers. Amal considère cela comme une violation du cessez-le-feu, conclu il y a 16 jours.

En dépit de la trêve, les milices rivales se sont affrontées hier pendant toute la journée à Tripoli, dans le nord du pays. Après avoir échangé quelques coups de feu, les miliciens intégristes musulmans du «Mouvement pour l'unification islamique» et les miliciens du parti communiste libanais ont repris leurs affrontements avec violence, paralysant la capitale du Nord-Liban, peuplée de 400.000 habitants. Les rues désertes ont été livrées aux miliciens, alors que les obus ex-

plosaient dans les divers quartiers de la ville. Selon la radio de Beyrouth, les combats ont fait 47 morts. Selon les correspondants de presse, le nombre des tués à Tripoli s'élevait en début de soirée à une soixantaine et les incidents se poursuivaient.

Des violations du cessez-le-feu sont par ailleurs intervenues dans la région montagneuse au sud-est de Beyrouth, où des échanges d'artillerie ont été entendus du centre même de la capitale.

Selon des sources politiques, le gouvernement libanais est de plus en plus impatient par les dissensions et les objections diverses et essaie d'imposer ses conditions en espérant que l'opposition, de guerre lasse, finira par les accepter. Si la réunion préliminaire échoue, le congrès de réconciliation risquerait fort de ne jamais voir le jour, estimet-on dans les milieux politiques.

Autre signe négatif, la commission de sécurité chargée de surveiller l'application du cessez-le-feu ne s'est pas réunie hier, pour la première fois depuis 15 jours. Le délégué du mouvement Amal a boycotté la réunion toujours en raison des poursuites engagées contre certains Chites.

À Washington, le président Reagan a signé hier la résolution du Congrès autorisant les quelque 1.600 marines américains à rester encore 18 mois au Liban au sein de la force multinationale. Il a toutefois déploré que le texte fasse référence à la loi sur les pouvoirs de guerre du président qui limite ses prérogatives.



Quelques 50.000 Chiliens ont participé à une manifestation dans les rues de Santiago pour réclamer la fin du régime militaire. téléphoto PA

Corée: obsèques d'État aux victimes de Rangoon

d'après Reuter, AFP, AP et UPI

La Corée du Sud s'apprête, au milieu d'une grande discrétion officielle contrastant avec la colère populaire anti-nord-coréenne, à faire aujourd'hui des obsèques d'État aux 16 dirigeants, dont quatre ministres, tués dimanche dans un attentat au Mausolée des martyrs à Rangoon, capitale de la Birmanie.

Les autorités birmanes annonçaient entre-temps la capture d'un 3e suspect coréen, toujours sans préciser s'il est du Sud ou du Nord, et, selon des informations officielles recues à Séoul, elles ont promis de prendre des mesures fermes contre tout pays qui pourrait être impliqué dans l'attentat, qui a également coûté la vie à quatre Birmans, en plus de faire une cinquantaine de blessés.

Première réaction officielle à Pyongyang, directement mis en cause dès le début par le président sud-coréen Chun Doo-hwan, lui-même rescapé de justice de l'attentat: la Corée du Nord a rejeté les accusations « formulées sans aucune preuve » en les qualifiant de « grotesques et ridicules ».

Le secrétariat d'État américain avait manifesté des réserves

mardi en disant ne détenir aucun élément d'information permettant d'impliquer la Corée du Nord dans l'attentat, mais un représentant de la Defense Intelligence Agency, les Services de renseignements du Pentagone, déclarait hier à New York, sous le couvert de l'anonymat, que des agents nord-coréens ont probablement aidé des opposants birmans à monter l'attentat.

L'ambassade de la Corée du Sud à Rangoon indiquait pour sa part que les trois suspects capturés (un tué et deux blessés) appartenaient à un commando de cinq terroristes nord-coréens. A Canberra, des agents des Services australiens de renseignements, requérant eux aussi l'anonymat, estimaient que le commando avait probablement débarqué du cargo nord-coréen *Tong Oae Gu Kho*.

Une équipe de 11 enquêteurs sud-coréens dirigés par Lee Wonkyung, émissaire personnel du président Chun, est arrivée hier à Rangoon pour mener ses propres recherches.

De source gouvernementale japonaise à Tokyo, on indiquait entre-temps que les États-Unis ont pris des initiatives diplomatiques pour désamorcer la tension dans la péninsule coréenne, où les 600.000 soldats sud-coréens et 42.000 militaires américains sont

en état d'alerte depuis l'attentat.

Washington a demandé à la Corée du Sud de faire preuve de réserve pour éviter une crise et invité l'URSS, par voie diplomatique, à prêcher une égale modération à son allié nord-coréen, dit-on de même source.

Après avoir été exposées à l'hôpital de l'Université nationale de Séoul, les dépouilles des 16 victimes sud-coréennes de l'attentat devaient être transportées à la Place Yoido pour des obsèques nationales auxquelles un million de Coréens sont attendus aujourd'hui. Les cérémonies devaient être suivies d'un immense rassemblement anti-communiste.

Plusieurs délégations étrangères sont également attendues aux funérailles, celle des États-Unis devant être dirigée par le secrétaire à la Défense Caspar Weinberger.

Le ministre birman des Affaires étrangères U Chit Hlaing est arrivée hier à Séoul à la tête d'une importante délégation pour présenter des excuses formelles à la Corée du Sud à la suite de l'attentat et assister aux funérailles. Dès son arrivée, la délégation s'est rendue immédiatement au cimetière national, dans la banlieue sud de Séoul, pour y brûler de l'encens et prier devant un autel dressé pour les 16 victimes sud-coréennes.

DÉPÊCHES

CHINE: le Parti communiste chinois a lancé une campagne d'épuration dans ses rangs afin d'éliminer les éléments d'extrême gauche et ceux de ses membres qui sont corrompus. La décision a été prise au cours d'une réunion du comité central du parti. Une commission chargée de superviser la campagne d'épuration a été constituée: elle aura à sa tête M. Hu Yaobang, secrétaire général du PCC, et comptera 22 membres et 5 conseillers. La campagne commencera cet hiver et durera trois ans.

ISRAËL: le ministre israélien des Finances, M. Yoram Aridor, est soumis à de fortes pressions pour qu'il démissionne et des rumeurs persistantes font état de son possible remplacement par M. Ezer Weizman, ancien ministre de la Défense jouissant d'une forte popularité. M. Aridor est contesté par l'opposition et certains secteurs de la coalition gouvernementale, au lendemain de la publication du plan d'austérité du gouvernement Shamir. Les responsables politiques attendent avec appréhension la réouverture de la Bourse de Tel Aviv, prévue pour dimanche prochain.

DÉSARMEMENT: à l'issue d'une séance de 3 heures à Genève, le négociateur soviétique aux négociations sur la limitation des euromissiles, M. Kvitinsky, a déclaré: «Nous continuons». Mais en RFA, M. Leonide Zamiatine, proche conseiller du président Andropov, a déclaré que Moscou romprait

les négociations si l'OTAN installait en Europe les nouvelles fusées nucléaires américaines à moyenne portée, les Pershing-2 et les missiles de croisière.

NICARAGUA: l'immense incendie qui a entraîné l'évacuation totale du premier port du Nicaragua, Corinto, à la suite d'un raid mené par des insurgés, a finalement été maîtrisé hier, ont annoncé les autorités. Des experts mexicains, colombiens et cubains sont parvenus à contrôler le feu qui s'échappait d'un réservoir de 4 millions de litres touché par l'attaque des rebelles.

RETOUR: les trois premiers des 37 Français retenus en Libye depuis dimanche sont arrivés hier à Paris et les autres sont attendus aujourd'hui. Un quatrième aurait décidé de rester en Italie. La France a été informée que ses 37 ressortissants étaient libres de quitter Tripoli, à l'issue d'intenses contacts triangulaires Paris-Athènes-Tripoli. L'intervention de la Grèce auprès du colonel Kadhafi aurait été décisive dans cette affaire.

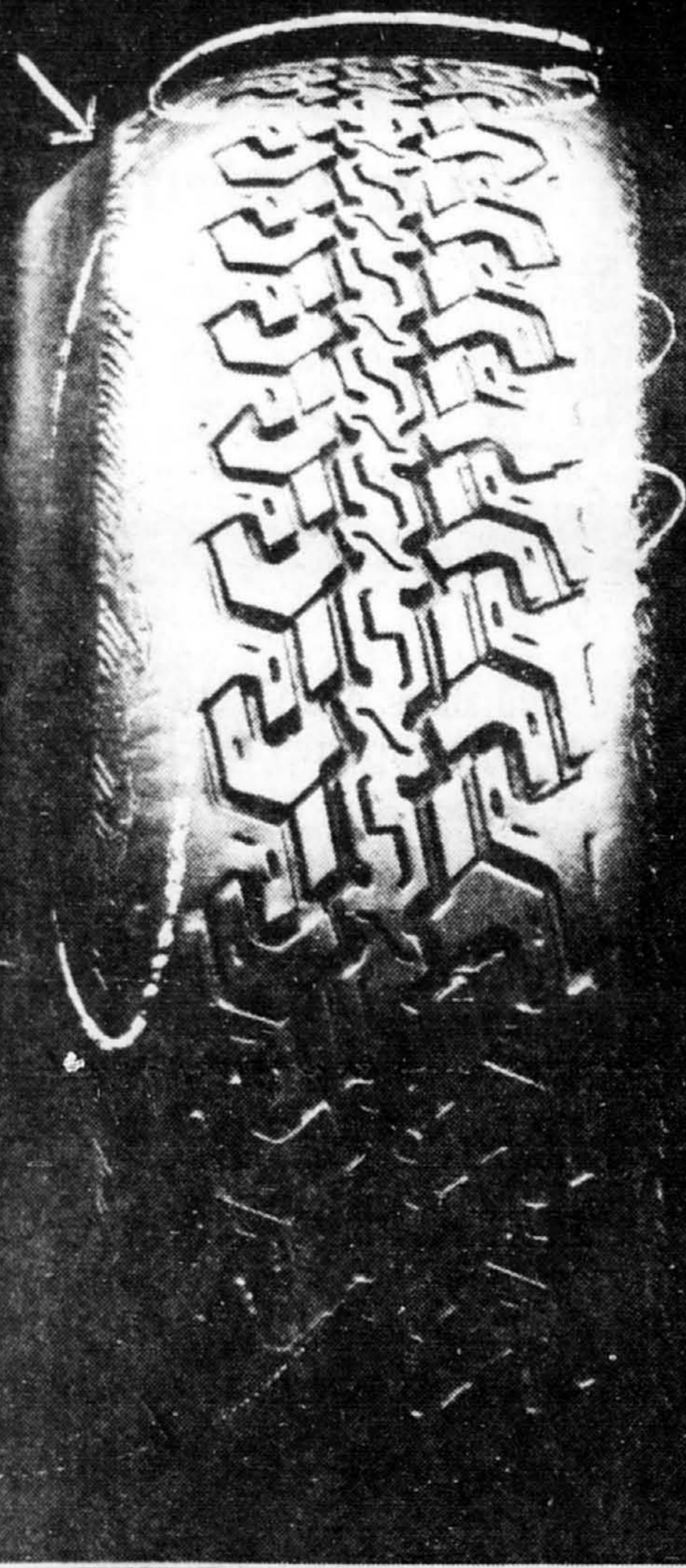
IRAN: un millier d'étudiants iraniens ont manifesté près de l'ambassade de France à Téhéran pour protester contre la livraison des avions Super-Étendard à l'Irak. La police et les gardiens de la révolution ont bloqué les manifestants à 500 mètres de l'ambassade. «Mort à la France», scandaient les étudiants. L'Irak a affirmé de son côté avoir détruit deux bâtiments iraniens, dont un important navire de guerre.

POLOGNE: le gouvernement polonais a officiellement protesté auprès de la Norvège à la suite de l'attribution du Prix Nobel de la Paix à Lech Walesa. Le premier ministre norvégien, M. Kaare Willoch, a trouvé peu judicieuse la démarche polonaise. Varsovie lui reprochait d'avoir envoyé un message de félicitations à Walesa.

MITTERRAND: arrivé hier à Bruxelles pour une visite officielle de deux jours en Belgique, le président François Mitterrand a souligné la nécessité de combler par un effort technologique «l'écart grandissant entre l'économie européenne et les forces concurrentes des États-Unis et du Japon». A propos de la paix, le président français a dit qu'il était lui aussi contre les euromissiles, mais que «dans le débat actuel, le pacifisme est à l'Ouest et les euromissiles sont à l'Est».

GUATEMALA: défiant une interdiction du gouvernement, les journaux guatémaltèques ont publié hier un manifeste du Parti général du Travail (communiste), accordant ainsi à l'une des exigences formulées par ce parti pour la libération de M. Pedro Julio Garcia, directeur du quotidien Prensa Libre. Le manifeste, publié également dans certains journaux du Salvador et du Honduras, critique sévèrement le régime militaire guatémaltèque. Le PGT aurait également demandé une forte rançon.

LE PROBLÈME



LA SOLUTION XA4



DANS UN MONDE DE PNEUS 4-SAISONS QUI S'USENT RAPIDEMENT, MICHELIN-QUI D'AUTRE-PROPOSE UN 4-SAISONS VRAIMENT DURABLE. LE NOUVEAU MICHELIN XA4.



MICHELIN
c'est toute la différence

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Des études en droit accessibles à tous

Aux adultes en situation de travail, désireux d'acquies une formation d'appoint générale ou spécialisée en droit, la Faculté de l'éducation permanente a conçu les programmes suivants:

- un certificat qui comporte quatre orientations (30 crédits):
 - général
 - droit des affaires
 - droit public
 - droit social
- trois microprogrammes (15 crédits)
 - droit des affaires
 - droit public
 - droit social

Date limite d'admission: 31 octobre
Test d'admission: 14 novembre

Pour renseignements et documentation:
3335, chemin Queen Mary
rez-de-chaussée
Tél.: 343-6090

CORRECTIONS

Cahier «Vente Foyerama» encarté dans La Presse, le mercredi 12 octobre 1983.

- Page 15 15B — «Super Jahan» devrait se lire: au motif contemporain ton sur ton.
22 Peinture «Impérial Eaton»: couleur rouge non offerte.
35 35N — Description de l'illustration 35M.
35P — Description de l'illustration 35N.

Délai de 2 semaines pour la livraison de ces articles:

- Page 5 5B et 5C — Berceuses Sklar.
M1 M1A — Télécouleur, FJR488SR.
M1B — Télécouleur, EJR358SR.
M1C — Meuble télécouleur, PC26K25R.
M3 M3C — Télécouleur, KV1953RX.
M3D — Télécouleur, KV1331.
M5 M5C — Citizen, JRT783.
M6 M6D — Téléphone.
M6E — Système d'interphone.
M7 M7C — Humidificateur BT200, à noter que le réservoir d'eau est de 4,5 litres.
M11 M11A — Cuisinière, SE3024.
M11C — Plan de cuisson SESU14.
23 23A — Radiateur, 7012.
23D — Radiateur de plinthe, HF561.
23E — Humidificateur, 456.
35 35G — Hi-ball; 35H — Apéritif; 35L — Old fashioned double.

Délai de 3 semaines:

- Page M1 M1D — Support pour téléviseur, TT415.
M2 M2E — «Walkman» SRF5.
M2F — «Walkman» WMF5.
M3 M3E — Base «de luxe» VC418. Ce modèle et le SU240 sont livrés non assemblés.
M4 M4A — Magnétoscope, PV1520K.
M4 M4C — Chaîne stéréo.
M5 M5D — Téléphone et radio-réveil, 310.
M5E — Écouteurs, K20.
M11 M11B1 — Four mural, SSW022.
M12 M12D — Base à four micro-ondes, M0203.

Délai de 4 semaines:

- Page 36 36E — «Andante»; 36J — «Carnation».
Délai de 8 semaines:
Page M5 M5A — Chaîne stéréo, SM200.
M5B — Radio MA-MF stéréo cassetophone, RT120S.

Nous nous excusons auprès de nos clients pour tout inconvénient causé par les erreurs, qui, par mégarde, peuvent se glisser dans notre publicité.

EATON

LE PERMANENT PLUS: LE COMPTE DE CHÈQUES À INTÉRÊT QUOTIDIEN RÉELLEMENT AVANTAGEUX.

Nous sommes persuadés que le compte Permanent Plus est le meilleur compte de chèques à intérêt quotidien au pays. Additionnez les PLUS et vous serez d'accord.

7 1/2%
(sous réserve de changement)

est votre taux d'intérêt quotidien lorsque votre solde de fermeture est 5000\$ ou plus. Vous gagnez un revenu d'intérêt de classe-investissement et votre argent reste quand même à votre disposition en tout temps!

gratuitement 100 chèques personnalisés. Après cette date, il y aura des frais minimes pour faire imprimer les chèques dont vous aurez besoin.

PLUS

Votre compte vous sert de compte d'épargne en vous méritant un intérêt de classe-épargne chaque jour que votre solde de fermeture se situe entre 1000\$ et 5000\$.

PLUS

Vous avez le choix de récupérer vos chèques payés, avec relevé mensuel, ou d'utiliser un carnet de transactions, nous laissant la sauvegarde de vos chèques payés.

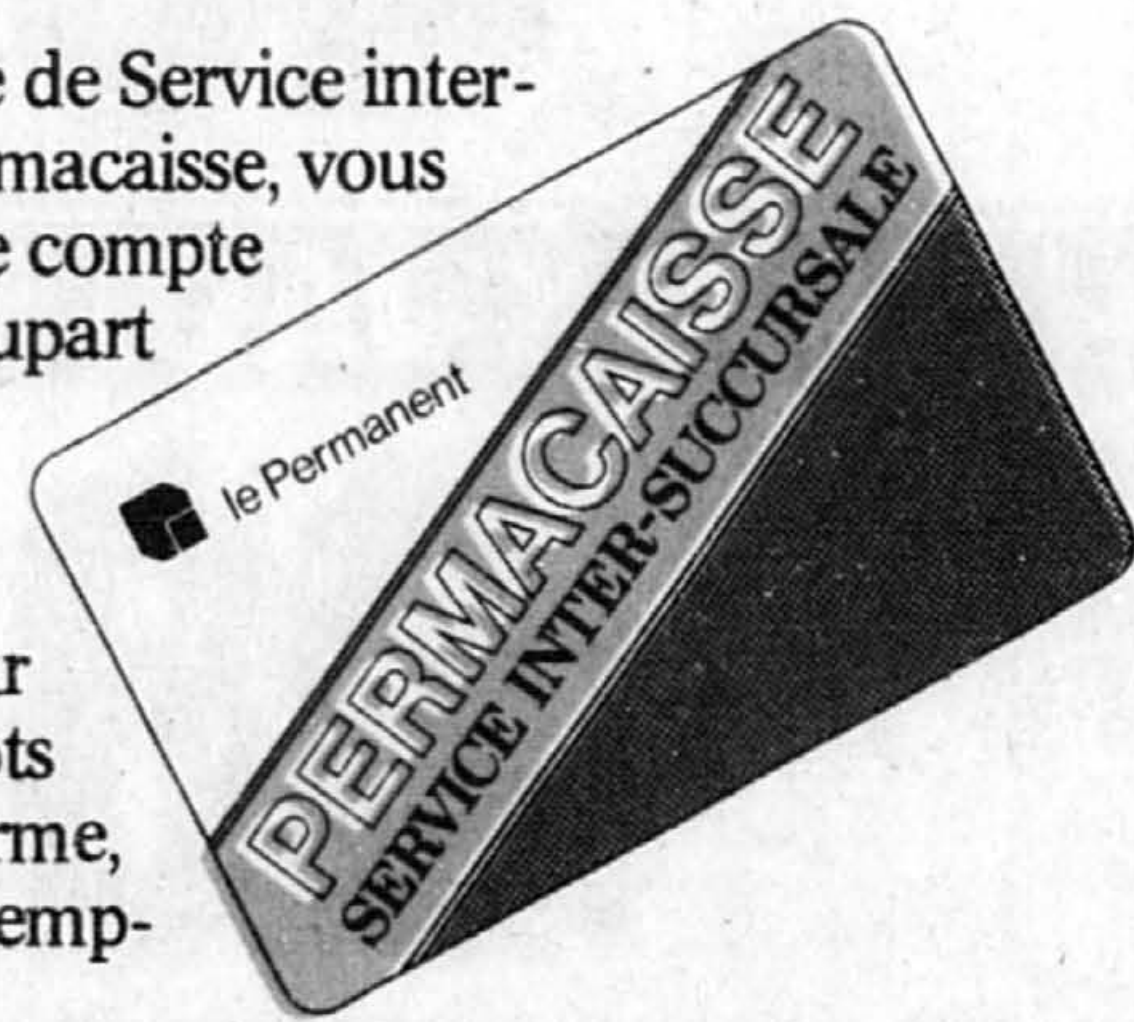
PLUS PLUS

L'intérêt est versé à votre compte à la fin de chaque mois.

PLUS

Avec une carte de Service inter-succursale Permacaisse, vous avez accès à ce compte ainsi qu'à la plupart

des produits et services du Permanent, n'importe où au Canada. Votre carte est la seule pièce d'identité requise pour obtenir vos soldes, et faire des dépôts et retraits aux comptes, dépôts à terme, régimes d'épargne-retraite, prêts et emprunts sur deuxième hypothèque.



CHANGEZ AU PERMANENT PLUS.



le Permanent

Épargne ■ Prêts ■ Fiducie ■ Immeubles
La Compagnie de Fiducie, Canada Permanent
La Compagnie d'hypothèques Canada Permanent
Membres de la Société d'assurance-dépôts du Canada

* Dépôt minimum requis 5000\$.

600 ouest,
boul. Dorchester

H3B 1N6

861-8855

1326, rue Greene
Westmount

H3Z 2B1

931-7554

5222, chemin
Queen Mary

H3W 1X5

489-9381

183, boul. Hymus Est
Pointe-Claire

H9R 1E9

697-3883

3131, chemin
Côte-Vertu
Saint-Laurent

H4R 1Y8

337-2772

L'ENTREPÔT D'ALIMENTATION JADIS

JADIS' TIONNE MES ÉCONOMIES...

PRIX JADIS

SUCRE BLANC GRANULÉ LANTIC SAC DE 2 KG (Limite 2 par client)	99	PRIX AU SUPERMARCHÉ 1 89
		ÉCONOMISEZ 90

PRIX JADIS

FARINE TOUT USAGE PURITY SAC DE 10 KG	4 99	PRIX AU SUPERMARCHÉ 9 31
		ÉCONOMISEZ 4 32

PRIX JADIS

CAFÉ EXTRA YIELD NABOB SAC DE 369 g	1 99	PRIX AU SUPERMARCHÉ 3 69
		ÉCONOMISEZ 1 70

PRIX JADIS

DÎNER AU MACARONI ET FROMAGE KRAFT BTE DE 225 g	49	PRIX AU SUPERMARCHÉ 73
		ÉCONOMISEZ 24

PRIX JADIS

ESSUIE-TOUT PRESTIGE 2 ÉPAISSEURS PQT DE 2 ROUL.	88	PRIX AU SUPERMARCHÉ 1 96
		ÉCONOMISEZ 1 08

PRIX JADIS

BROCOLI DU QUÉBEC GROSSEUR 14	88	ch
----------------------------------	-----------	----

CENTRE 2000, LAVAL

520 FORT ST-LOUIS, BOUCHERVILLE

CENTRE LE BAZAR, VILLE ST-LAURENT



JADIS VOUS DONNE ENCORE ET TOUJOURS JUSQU'À 30% EN PLUS DE BONNES PROVISIONS POUR VOTRE ARGENT.

Prix en vigueur jusqu'au samedi 15 octobre 1983
*Les prix des supermarchés donnés sont les prix courants
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités
de vente aux marchands

L'ENTREPÔT D'ALIMENTATION JADIS FAIT PARTIE DE LA SOCIÉTÉ STEINBERG

Eastern Airlines évite une grève qui devait éclater hier soir

MIAMI (D'après AP et UPI) — Eastern Airlines et ses agents de bord en sont venus à un règlement hier, 19 mois après le début d'un conflit contractuel, évitant par le fait même une grève qui devait éclater à minuit hier soir.

« Croyez-le ou non, nous avons un contrat, » a déclaré Patricia Fink, présidente de la section 553 du Syndicat des travailleurs du transport qui représente les 5300 agents de bord du transporteur aérien dont le siège social se trouve à Miami.

L'entente intervenue entre les deux parties doit encore être rati-

fiée par les membres, mais Patricia Fink se dit optimiste.

Ni Mme Fink, ni Walter Wallace, président du Conseil national de conciliation des États-Unis, n'ont voulu divulguer les clauses de l'accord avant que les membres du conseil de direction du syndicat en aient fait un examen détaillé.

Pendant ce temps, la Continental Airlines, qui lutte pour sa survie devant une cour chargée des faillites, a déposé hier une poursuite de \$50 millions accusant l'Association des pilotes de lignes de menacer les pilotes au travail et de violer la loi anti-cartel.

L'île de Miyakejima secouée

TOKYO (AP) — Un tremblement de terre a secoué hier matin l'île de Miyakejima — située à 180 kilomètres au sud de Tokyo —, déjà gravement éprouvée par l'éruption volcanique dévastatrice du 3 octobre, a déclaré l'agence météorologique centrale. La secousse, la 100ème depuis l'éruption du volcan Oyama n'a pas fait aucune victime.

Contrebande dans l'entourage d'Indira Gandhi

NEW DELHI, Inde (UPI) — Des douaniers ont saisi des marchandises de contrebande valant des dizaines de milliers de dollars entrées au pays par des personnalités officielles qui avaient voyagé aux États-Unis avec le premier ministre Indira Gandhi, annonçait hier le journal *Indian Express*.

Selon des sources proches des douanes, 18 membres influents du gouvernement ont tenté d'entrer en contrebande des biens d'une valeur de plusieurs dizaines de milliers de dollars, dont des appareils vidéo, des téléviseurs et d'autres appareils électroniques, ajoutait le journal.

Le bureau du premier ministre a indiqué qu'il n'avait pas de commentaires à faire concernant cette affaire. Par ailleurs, il a été impossible de communiquer avec les autorités de la douane.

Le journal précise que les personnalités impliquées appar-

tiennent aux services secrets, aux forces de sécurité et de police qui accompagnaient Mme Gandhi lors de sa visite à New York à l'occasion de l'ouverture de la session annuelle des Nations unies.

Ils rapportèrent les biens avec eux à bord d'un vol spécial qui ramenait Mme Gandhi à New Delhi le 4 octobre, ajoute le journal.

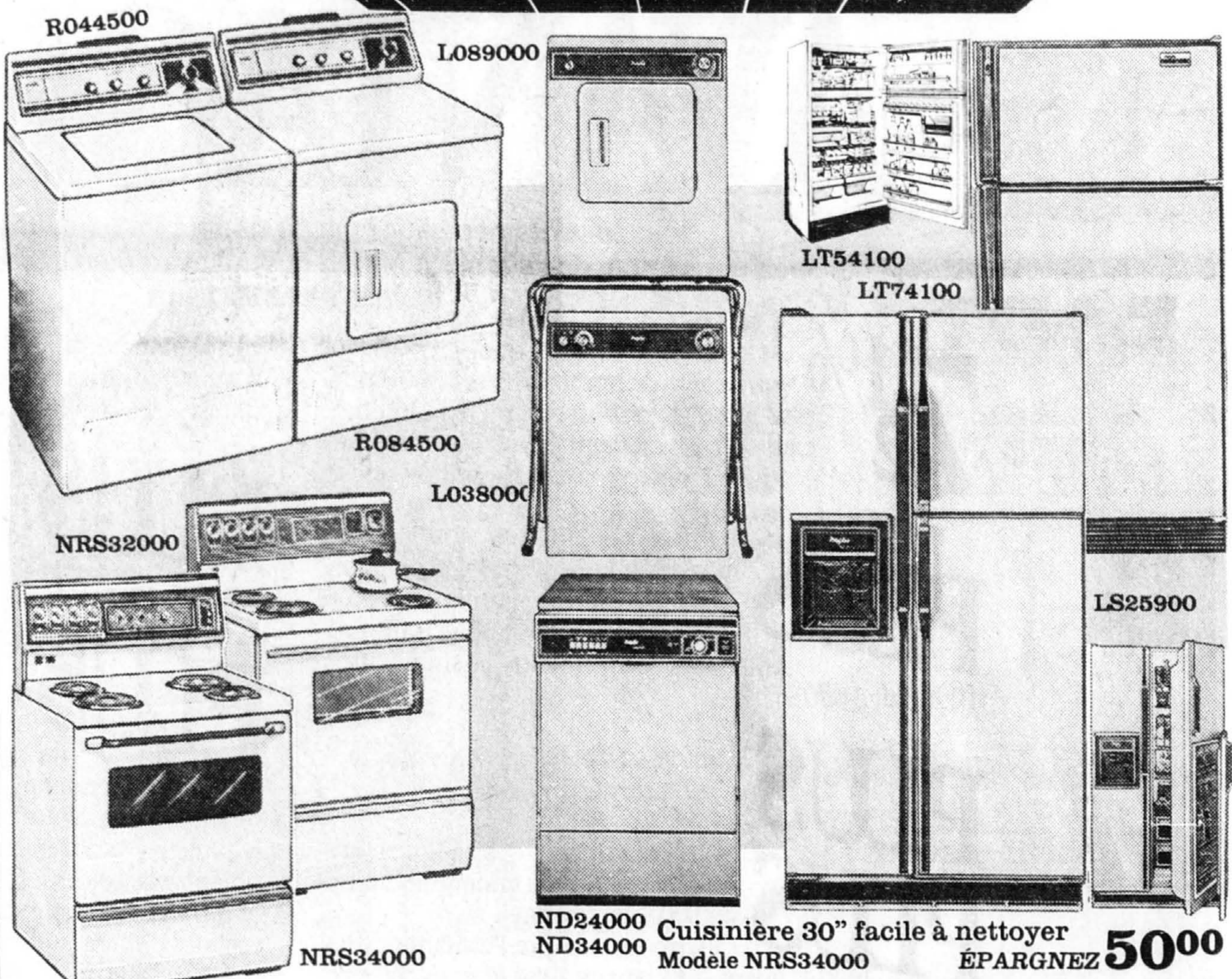
Selon l'*Indian Express*, les biens ont été déchargés de l'avion et placés à bord d'un camion spécial pour éviter les douanes et les transporter directement au domicile des personnalités.

Mais pendant que les bagages étaient placés à bord du camion, des douaniers intervinrent, saisirent les biens et demandèrent aux propriétaires d'acquiescer les frais de dédouanement, mais aucun propriétaire ne s'est présenté aux douanes, indique l'article du journal.



Inqlis* SUPER SOLDE*

VOICI UNE VENTE FORMIDABLE D'APPAREILS



Laveuse automatique
Modèle R044500 **ÉPARGNEZ 5000**

• 5 cycles de lavage • 2 vitesses de lavage et 2 d'essorage • Filtre autonettoyant • Distributeur de produit assouplissant sur l'agitateur et un autre, conique d'agent de blanchissage • Signal réglable de fin de cycle • Niveaux d'eau réglables • Disponible en blanc ou amande.

Sécheuse grande capacité
Modèle R084500 **ÉPARGNEZ 3000**

• Réglage automatique du degré de séchage • Séchage minuté • 5 choix de température • Grille de séchage sans culbutage • Signal réglable de fin de cycle • Dessus émail vitrifié • Disponible en blanc ou amande

Laveuse compacte
Modèle L038000 **ÉPARGNEZ 5000**

• Choix de cycles multiples • Couvercle, dessus et cuve en émail vitrifié • Filtre de nettoyage facile • Distributeur de produit assouplissant • 2 vitesses d'agitation et d'essorage

Sécheuse assortie
Modèle L089000 **ÉPARGNEZ 3000**

• 3 cycles • Système de séchage régularisé • Signal de fin de cycle réglable • Filtre à charpie amovible • Bouton de mise en marche sécuritaire

Cuisinière 30" facile à nettoyer
Modèle NRS32000 **ÉPARGNEZ 3000**

• Four conventionnel • Tableau de commande en porcelaine • Horloge analogique réglable à «cuisson retardée» et «fermée». Table de cuisson d'une pièce. Éléments de surface amovibles.

Cuisinière 30" facile à nettoyer
Modèle NRS34000 **ÉPARGNEZ 5000**

• Four conventionnel • Tableau de commande sous verre • Horloge analogique réglable à «cuisson retardée» et «fermée». Élément de chauffage rapide et élément de mijotement précis • Réglage variable du grill • Éléments de surface amovibles • Poignée de porte de luxe

Lave-vaisselle mobile
Modèle ND24000 **ÉPARGNEZ 4000**

• Système de filtrage continu • Panier à cutellerie dans la porte • Économiseur d'énergie • Sèche la vaisselle par air • 2 distributeurs de détergent • Distributeur de produit de rinçage • Clapet de trop-plein • Planche à découper en bois massif

Lave-vaisselle encastrable
Modèle ND34000 **ÉPARGNEZ 4000**

• Aussi disponible: ensemble de 4 panneaux de couleur

Réfrigérateur sans givre
Modèle LS25900 **ÉPARGNEZ 20000**

• Fonctionnement à zéro degré • Réglages de températures de compartiments séparés • Casier à oeufs amovible • Rayons réglables en verre trempé • Bac à légumes • Tiroir à viande • Machine automatique à glaçons intérieure • Distributeur extérieur d'eau froide et glaçons

Réfrigérateur sans givre
Modèle LT74100 **ÉPARGNEZ 7000**

• Capacité de 17.1 pi.cu. • Bac à glaçons • Clayettes de congélateur • Garde-viande • Bac à légumes • Garde-beurre • Oeufriers moulés • Interrupteur économiseur d'énergie • Poignées de porte verticales en simili-bois

Réfrigérateur sans givre
Modèle LT54100 **ÉPARGNEZ 5000**

• Capacité de 15.2 pi.cu. • Bac à glaçons • 2 clayettes ajustables • Garde-viande • Bac à légumes • Oeufrier

Pascal Ouest
3600 Côte-Vertu
— Centre d'achats Le Bazar



Pascal Est
6800 est, Jean-Talon
— à l'ouest des Galeries d'Anjou

Une première école pour décrocheurs ouvre ses portes lundi à Laval

■ Une centaine d'adolescents, et autant de parents, sont heureux que la Commission scolaire Chomedey de Laval ait annoncé l'ouverture d'une école pour les décrocheurs.

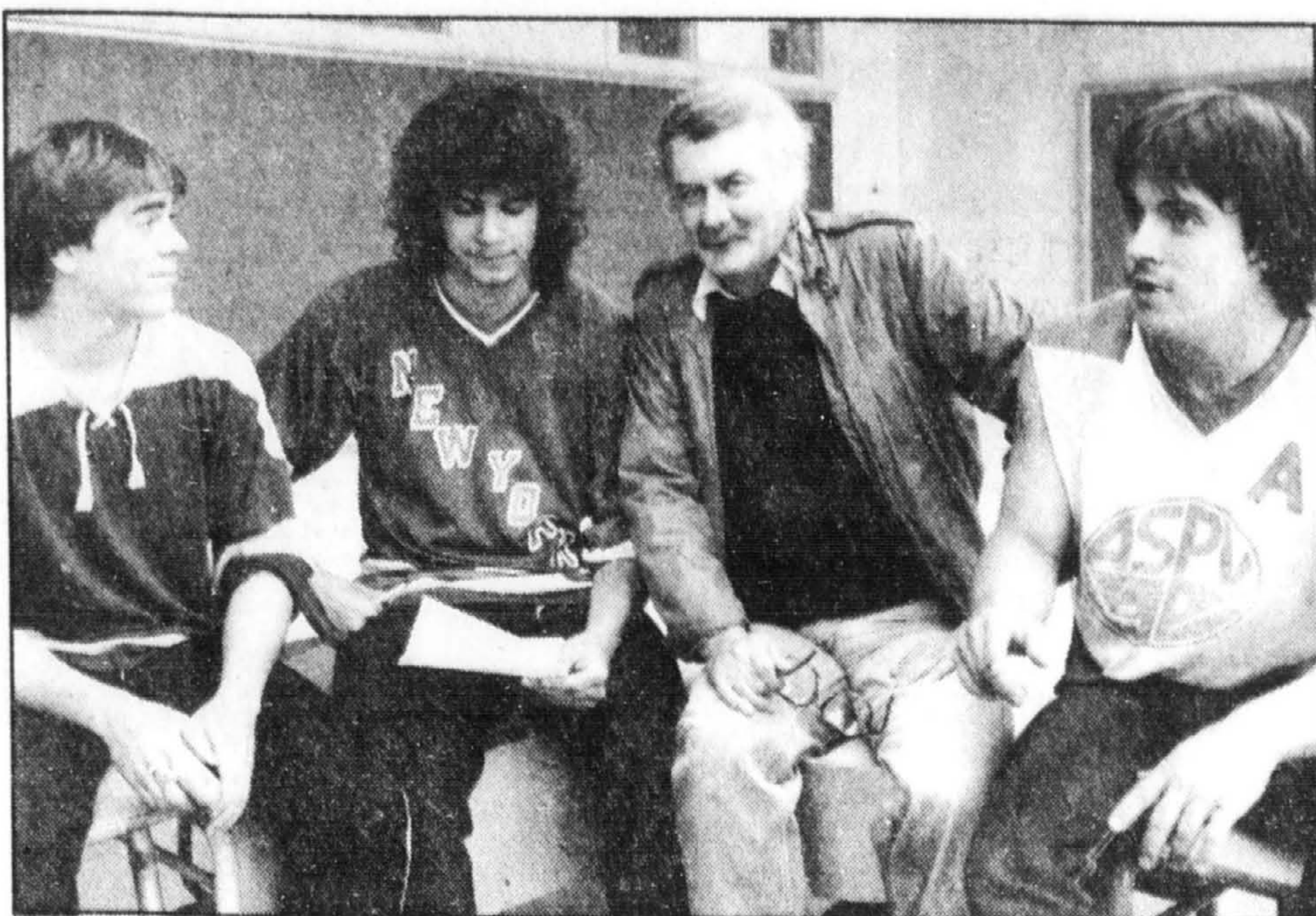
JEAN-PAUL CHARBONNEAU

« C'est la chance de ma vie. Je vais pouvoir aller au cégep », affirme Denis Barthe, 17 ans, du quartier Laval-des-Rapides. « C'est une superbe bonne idée d'ouvrir une école pour les décrocheurs. Je vais travailler fort afin d'être prêt quand l'armée va me demander. Si elle ne m'appelle pas, je vais aller au

cégep. Je veux devenir un spécialiste en technique explosive », déclare Jean-François Blain, 18 ans, également, du quartier Laval-des-Rapides.

« Il me reste quatre cours à passer avant d'avoir mon diplôme du secondaire V. L'an prochain, je veux aller au cégep en technique électronique », précise Eric Lantagne, 16 ans, du secteur Duvernay.

Ces trois adolescents ont tous abandonnés l'école au cours de l'année 1982-83. Lorsqu'ils ont reçu des lettres en septembre les informant du projet de la commission scolaire, ils ont sauté de joie. La future école sera ouverte aux filles et aux garçons.



Trois étudiants, Eric Lantagne, Denis Barthe et Jean-François Blain s'entretiennent avec le responsable de l'école, Gaston Chalifoux.

« Nos parents aussi étaient contents. Ils n'aiment pas que leurs enfants laissent l'école tôt. Les parents veulent tous que leurs enfants aillent au cégep », ont souligné ces trois adolescents qui, depuis plusieurs jours, travaillent bénévolement à restaurer l'ancienne école Saint-Marcel, située dans le secteur Pont-Viau.

Horaires flexibles

Selon l'un des coordonnateurs du projet, Gerald Giraldeau, les élèves auront des horaires flexibles. Ils seront responsables, avec leurs professeurs et la direction, de la bonne marche de l'école. Ce sont eux aussi qui y établiront les règlements.

« Ces jeunes, explique-t-il, n'auront pas des cours spécifiques comme ailleurs, ils travailleront selon des programmes déterminés. Un jeune qui à un emploi, par exemple, aura un horaire spécial pour lui permettre de suivre son travail scolaire. Au début, l'école fermera à 14 h, mais s'il le faut, on ouvrira en soirée. »

M. Giraldeau a aussi mentionné que les parents sont tellement emballés par cette initiative qu'ils ont offert d'aller aider à faire le ménage dans cette école désaffecté « quelques uns voulaient même venir peindre samedi », précise-t-il.

Pour le directeur général du Réseau (commission) scolaire

Chomedey de Laval, Guy Lusier, cette école respectera les besoins exprimés par sa clientèle. « Nous voulons que cette école puisse répondre aux besoins particuliers de nos jeunes et à leurs inquiétudes profondes. »

Pour aider à bien faire fonctionner cette institution, la première du genre à Laval, la commission scolaire a reçu une subvention de \$75 000 du ministère de l'Éducation. Le budget annuel de cette école sera d'environ de \$500 000.

Pour fréquenter cette institution, il faut résider dans le secteur desservi par cette commission scolaire. L'école doit commencer à fonctionner normalement lundi.

Universités: grèves perlées des employés de soutien

■ Les 6 000 employés de soutien du secteur universitaire commenceront des grèves rotatives de 24 heures dans les jours qui viennent pour dénoncer l'absence de propositions sérieuses des employeurs depuis la reprise des négociations, au début du mois de septembre.

Le porte-parole des syndicats affiliés aux trois centrales, FTQ (SCFP-298), CSN et CEQ, M. Roger Bédard, a expliqué hier au cours d'une conférence de presse que les propositions présentées aux séances de conciliation des 8 et 9 septembre étaient exactement les mêmes que celles qui avaient été déposées à la première rencontre de négociations le 20 octobre 1982, c'est-à-dire il y a un an.

Le vote demandant le mandat de grève a été pris dans 13 des 18 syndicats locaux. Les autres doivent voter prochainement, et surtout le vote recueilli a été positif, à plus de 77 p. cent. Une vaste campagne d'information avait précédé le vote. « Nous avons rejoint la très grande majorité de nos membres », a déclaré M. Roger Bédard, et nous leur avons expliqué en quoi les demandes patronales touchent directement la sécurité d'emploi, la mobilité, les coupures et les fusions de postes...etc.

Les syndicats des employés de soutien ne faisaient pas partie du front commun, mais ils ont été quand même inclus dans la loi 70, qui a prolongé leurs conventions collectives de trois mois et imposé des coupures salariales de 19,45 p. cent.

LES CERTIFICATS DE DEPOTS GARANTIS

5 ans
L'intérêt payé annuellement.

12%

Autres échéances sur demande Taux modifiable sans préavis.

Trust Central II

Montréal — 1130, rue Sherbrooke ouest Tél. 842-8362 / Westmount — 4825, rue Sherbrooke ouest Tél. 933-1122 / 56 succursales au Canada

FORT LAUDERDALE

VENTE

199\$

à partir de

Vois ABC

Vacances par Wardair

voyez votre agent de voyage

DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC



La collection **ALAN FLUSSER** est enfin arrivée à Montréal. Ce concept d'habillement masculin s'inspire directement des traditions vestimentaires anglo-américaines les plus élégantes. Venez admirer la collection **ALAN FLUSSER** automne-hiver à la boutique.

ROJÉ POUR Hommes

1484, rue Sherbrooke ouest Centre Rockland (3e niveau)
931-6113 340-9131

Technics
10 ans d'excellence audio

En hommage à votre fidélité: nouveau tourne-disque Technics à entraînement direct, avec connecteurs enfichables.

Le nouveau tourne-disque SL-Q200 Technics est asservi par quartz, afin de corriger instantanément les moindres variations de vitesse, trop souvent sources de distorsion. Des connecteurs enfichables facilitent le raccord de la cellule. Soulignons également la commande de repérage placée sur le devant et l'auto-retour du bras. Tout cela, au prix d'un tourne-disque conventionnel!

Le nouveau magnétophone à cassette RS-M234X Technics offre 3 réducteurs de bruit: le système dbx*, qui élimine le souffle du ruban et étend la gamme dynamique, et les systèmes Dolby** C et B, pour la lecture de rubans préenregistrés. Le sélecteur "dbx-disc" permet en outre d'apprécier la sonorité des disques encodés avec dbx. Qualité, souplesse et rapport qualité/prix sont insurpassables!

*dbx est une marque de commerce de "dbx inc."
**Dolby est une marque de commerce de "Dolby Laboratories"

Le nouveau récepteur SA-410 Technics asservi par ordinateur incorpore un microprocesseur qui contrôle le rendement de l'ampli avec la plus grande précision et supprime virtuellement la distorsion. A cela s'ajoute l'accord synthétisé par quartz, garant d'une réception sans dérive. Mais il y a plus! Car Technics met cette haute technologie à la portée de tous!

Tout spécialement offerts à l'occasion du 10^{ème} anniversaire Technics, ces modèles sont fin prêts pour l'audio numérique. Venez les découvrir chez votre détaillant Technics, dès maintenant.

Technics
le son du savoir

QUOI FAIRE AUJOURD'HUI

POUR CETTE CHRONIQUE, VEUILLEZ ADRESSER VOS LETTRES COMME SUIT:
«QUOI FAIRE AUJOURD'HUI» LA PRESSE, 7 RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL H2Y 1K9

CONFÉRENCES

■ La section Saint-Jean-Baptiste du RCM présente une conférence du Dr Michael Dworkind sur le thème « Les conséquences médicales d'une attaque nucléaire à Montréal », le 13 octobre, à 19 h 30, à l'école Cherrier, 811, rue Cherrier (près de la station de métro Sherbrooke). La conférence sera accompagnée d'un diaporama et suivie d'une discussion.

■ Dans le cadre de l'Année mondiale des communications, l'Université du Québec à Montréal présente une conférence de M. Simon Garneau, vice-président, région est, de IBM Canada, sur le thème « Informatique et société », le 13 octobre, à 19 h 15, à la salle Marie-Gérin-Lajoie, 1455, rue Saint-Denis. L'exposé sera suivi d'une période d'échanges pour permettre aux auditeurs d'exprimer leur point de vue. Renseignements complémentaires: Les conférences du jeudi, 282-3678.

■ L'université Concordia présente une conférence du professeur Ronald Pautson intitulée « Revolution and Iconoclasm », le 13 octobre, à 20 h 30, à la salle H-110 du pavillon Hall, 1455 ouest, boulevard de Maisonneuve. Renseignements complémentaires: 879-8051.

■ L'université McGill présente une conférence sur le thème « La chimie pour tous » avec les professeurs A. E. Fenster, du collège Dawson; D. N. Harpp, de l'université McGill et J. A. Schwarcz, du collège Vanier (avec projection d'un diaporama, le 13 octobre, à 19 h 30, au pavillon de chimie Otto Mass, salle de conférences Purvis. Il y sera plus particulièrement question des produits chimiques des aliments. Entrée gratuite.

■ Dans le cadre de sa série « Signes des temps », le Service de l'aumônerie de l'université McGill présente une conférence du Dr Tom Francoeur intitulée « Healing and the Trinity », le 13 octobre, à 20 h, au Newman Centre, 3484, rue Peel. Invitation à tous. Entrée est libre. Renseignements complémentaires: 392-5890 ou 392-6711.

■ Le centre Eckankar de Laval, 215, boulevard des Laurentides, quartier Pont-Viau, présente une conférence sur les rêves, le 13 octobre, à 19 h. Entrée libre. Renseignements complémentaires: 669-0358.

RÉUNIONS

■ Le Regroupement pour personnes séparées ou divorcées de l'Ouest de l'île de Montréal invite les hommes et les femmes séparés ou divorcés à une réunion qui se tiendra au CLSC Pierrefonds, 15708, boulevard Pierrefonds, le 13 octobre, à 19 h 30.

■ Les personnes atteintes de cancer et leurs proches sont invités par l'Organisation montréalaise des personnes atteintes du cancer à participer à un groupe d'échange sur les difficultés rencontrées par les cancéreux, tous les jeudis, à 19 h 30, au 4366B, rue Saint-Hubert. Le service d'écoute téléphonique répond aux personnes aux prises avec la maladie qui manifestent leur ressentiment, leur découragement, les craintes et le désespoir qu'elles vivent. Ce service est offert durant les heures de bureau, soit de 9 h à 17 h, du lundi au vendredi. Renseignements complémentaires: 526-1300.

■ Le Centre d'information et de référence pour femme, 3585, rue Saint-Urbain, organise, en collaboration avec Consommation et Corporations Canada une série de discussions sur des sujets d'intérêt pour les consommatrices, le jeudi, à 14 h. Le 13 octobre, le thème de la rencontre est: « Votre bébé dort-il en sécurité dans son lit d'enfant? ». C'est gratuit. Renseignements complémentaires: 842-4781.

■ L'Association d'Églises baptistes évangéliques au Canada organise une croisière d'évangélisation sur le thème « Jésus-Christ notre espoir », les 13, 14, 15 et 16 octobre, à 20 h, à l'Expo-Théâtre (autoroute Bonaventure, sortie Cité du Havre, métro McGill, autobus 168). Entrée libre. Renseignements complémentaires: 337-2555.

ACTIVITÉS PHYSIQUES

■ La Direction du loisir de la Ville de Longueuil, en collaboration avec l'école de ski Médaille, organise une session de pré-ski débutant le 11 octobre. Les séances se tiennent sur une période de sept semaines, les mardis et jeudis, à 19 h. Pour les séances du jeudi, les inscriptions seront prises le 13 octobre, à 19 h. Renseignements complémentaires: 679-6490 ou 674-9083.

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

■ Des ateliers de dentelle au fusain se tiendront au Centre culturel de Longueuil, à partir du 24 octobre. Les inscriptions se prendront les 13, 14, 15 et 16 octobre, au Centre culturel, 100 ouest, rue Saint-Laurent, à Longueuil. Renseignements complémentaires: 670-1410.

■ Le Centre de relaxation Rive-Sud, 210, boulevard Montarville, à Boucherville, tient une soirée d'information gratuite pour les personnes séparées désirant réorienter leur vie, le 13 octobre, à 20 h. Renseignements complémentaires: 655-3545.

■ Le centre de méditation Siddha de Montréal tient des séances gratuites de méditation avec lecture, exposé ou projection de vidéos, les jeudis, à 19 h 30 et les samedis, à 16 h 30, au 2031, rue Saint-Christophe. Renseignements complémentaires: 527-0765.

■ La Co-op Alpha, un centre pour femmes situé au 6260, avenue Victoria (près de la rue Plamondon) prépare une série d'ateliers gratuits entre les aliments. Entrée gratuite.

■ Dans le cadre de sa série « Signes des temps », le Service de l'aumônerie de l'université McGill présente une conférence du Dr Tom Francoeur intitulée « Healing and the Trinity », le 13 octobre, à 20 h, au Newman Centre, 3484, rue Peel. Invitation à tous. Entrée est libre. Renseignements complémentaires: 392-5890 ou 392-6711.

■ Le centre Eckankar de Laval, 215, boulevard des Laurentides, quartier Pont-Viau, présente une conférence sur les rêves, le 13 octobre, à 19 h. Entrée libre. Renseignements complémentaires: 669-0358.

■ La Maison des jeunes de Boucherville, 20, rue Pierre-Boucher (655-4342), présente le 13 octobre, à 20 h, les films suivants: « La statue errante », de la série Sol et Gobelet, 24 min, 37 sec., de Maurice Falardeau; « La vie heureuse de Léopold Z », 60 min, 20 sec., de Gilles Carles. Entrée gratuite.

■ La communauté chrétienne de Saint-Benoît tient un bazar au sous-sol de l'église, 500 ouest, rue Fleury, les 13 et 14 octobre, de 19 h à 22 h; le 15 octobre, de 14 h à 22 h; le 16 octobre, de 10 h à 14 h.

■ Le Centre social du 4495, rue Papineau tient un bazar le 14 octobre, de 13 h à 21 h; le 15 octobre, de 10 h à 16 h, au Restaurant Sur Place, 1834 est, rue Ontario.

■ Le Centre d'information et de référence pour femme, 3585, rue Saint-Urbain, organise huit groupes de discussion à l'intention des femmes immigrantes sur le thème général de l'adaptation à la vie québécoise. Ces ateliers sont offerts gratuitement le vendredi, à 14 h. Le 14 octobre, le thème de la discussion sera « Les structures de la société québécoise ». Renseignements complémentaires: 842-4781.

■ Le Centre interculturel Monchabin, 4917, rue Saint-Urbain, invite le public à une soirée sur le thème « Visions différentes de la coopération internationale », avec Kalpana Das de Baharatvarsha, de l'Inde (en anglais, avec résumé français), le 14 octobre, à 20 h. Renseignements complémentaires: 288-7229.

■ Le mouvement catholique « Jeunesse-Amour » invite tous ceux qui désirent approfondir leur foi à un dialogue sur le thème « Qui est Jésus? », le 14 octobre, à 19 h 30, au local B-1407 du Centre communautaire de l'Université de Montréal. La soirée se déroule dans un esprit d'échange, en petits groupes, en présence de M. Robert Lapointe, aumônier à l'Institut Archambault. Renseignements complémentaires: Jean, 731-7055 ou Daniel, 733-5431.

■ Le Comité-Chômage du Sud-Ouest des Services juridiques communautaires de Pointe-Saint-Charles et Petite-Bourgogne tient des séances d'information tous les jeudis, à 9 h 30, au 1640 ouest, rue Saint-Antoine, 3e étage (près de la station de métro Lucien-L'Allier. Tous les chômeurs et chômeuses y sont invités. Le Comité a aussi un service téléphonique permanent (933-5915).

■ Le Service Incroyance et Foi, organisme favorisant le dialogue entre croyants, non-croyants et distants dans la société québécoise, organise une rencontre-débat sur le thème « Vivre ou dire Jésus-Christ aujourd'hui? », le 18 octobre, à 19 h 30, au 5620, rue Darlington, avec Mme Marie-Thérèse Bourque, animatrice en relations humaines; M. Guy Lapointe, professeur à l'Université de Montréal; M. Rémi Parent, professeur à l'Université de Montréal. Renseignements complémentaires: 735-1565.

■ La troupe de danse Pointépiénu offrira un spectacle-bénéfice au profit de l'association « Vie Nouvelle », organisme s'occupant de personnes atteintes du cancer à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 27 octobre, à 20 h, à l'auditorium de l'Hôtel-Dieu de Montréal, 8 S. Réservations: M. Aurèle Milot, 669-2984; Mme Marthe Boisvert, 342-1954; ou encore à l'auditorium.

■ « L'Entraide » tient un bazar permanent où il accueille tout le monde, les mardis et mercredis, de 10 h à 18 h; les jeudis et vendredis, de 10 h à 21 h; le samedi, de 10 h à 17 h, au 3704 est, rue Jean-Talon (autobus 92 partant du métro Jean-Talon). On y trouve des vêtements et divers objets usagés à des prix très bas. Les gens qui auraient des choses à donner sont priés de les apporter au local ou de composer le numéro de téléphone 725-6059.

■ D-Par, un centre d'aide, de référence et d'information, offre gratuitement ses services à la population toxicomane de Montréal. On peut demander de l'aide en composant le numéro de téléphone 527-3565, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h. Le centre organise également des réunions d'information sur l'usage de la drogue aux organismes s'intéressant à des gens ayant des problèmes de drogue. Le centre est au 716, rue Gifford.

■ Le Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec offre un service d'information sur les loisirs dans la région de Montréal (374-4700) et les autres régions du Québec (1-800-361-9010). L'organisme regroupe plus d'une centaine d'organismes de loisir: plein air, sport, loisir socio-culturel ou socio-éducatifs, tourisme. A Montréal, il a son siège au 1415 est, rue Jarry.

■ L'exposition Square des Arts organisée par le Service des activités culturelles de la Ville de Montréal se tient au square Dominion, jusqu'au 16 octobre. Les œuvres exposées cette année ont été choisies en fonction de leur qualité et de leur actualité. L'ensemble illustre le cachet international de Montréal. Il y a un préposé sur place tous les jours pour conseiller les acheteurs éventuels ou renseigner les visiteurs.

■ La Station piscicole des Laurentides, à Saint-Faustin invite le public à visiter ses installations. On y a amé-

né des aires de repos et visiter les bassins où l'on fait l'élevage de la truite. L'entrée est gratuite.

■ La Maison Sir Wilfrid Laurier, à Ville des Laurentides, à l'angle des routes 158 et 337, invite le public à des démonstrations de fabrication de chandelles et de savon et de préparation du tabac. Entrée gratuite. Renseignements complémentaires: Anne Collins, 514-439-3702.

DIVERS

■ Le Comité-Chômage du Sud-Ouest des Services juridiques communautaires de Pointe-Saint-Charles et Petite-Bourgogne tient des séances d'information tous les jeudis, à 9 h 30, au 1640 ouest, rue Saint-Antoine, 3e étage (près de la station de métro Lucien-L'Allier. Tous les chômeurs et chômeuses y sont invités. Le Comité a aussi un service téléphonique permanent (933-5915).

■ Le Service Incroyance et Foi, organisme favorisant le dialogue entre croyants, non-croyants et distants dans la société québécoise, organise une rencontre-débat sur le thème « Vivre ou dire Jésus-Christ aujourd'hui? », le 18 octobre, à 19 h 30, au 5620, rue Darlington, avec Mme Marie-Thérèse Bourque, animatrice en relations humaines; M. Guy Lapointe, professeur à l'Université de Montréal; M. Rémi Parent, professeur à l'Université de Montréal. Renseignements complémentaires: 735-1565.

■ La troupe de danse Pointépiénu offrira un spectacle-bénéfice au profit de l'association « Vie Nouvelle », organisme s'occupant de personnes atteintes du cancer à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 27 octobre, à 20 h, à l'auditorium de l'Hôtel-Dieu de Montréal, 8 S. Réservations: M. Aurèle Milot, 669-2984; Mme Marthe Boisvert, 342-1954; ou encore à l'auditorium.

■ « L'Entraide » tient un bazar permanent où il accueille tout le monde, les mardis et mercredis, de 10 h à 18 h; les jeudis et vendredis, de 10 h à 21 h; le samedi, de 10 h à 17 h, au 3704 est, rue Jean-Talon (autobus 92 partant du métro Jean-Talon). On y trouve des vêtements et divers objets usagés à des prix très bas. Les gens qui auraient des choses à donner sont priés de les apporter au local ou de composer le numéro de téléphone 725-6059.

■ D-Par, un centre d'aide, de référence et d'information, offre gratuitement ses services à la population toxicomane de Montréal. On peut demander de l'aide en composant le numéro de téléphone 527-3565, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h. Le centre organise également des réunions d'information sur l'usage de la drogue aux organismes s'intéressant à des gens ayant des problèmes de drogue. Le centre est au 716, rue Gifford.

■ Le Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec offre un service d'information sur les loisirs dans la région de Montréal (374-4700) et les autres régions du Québec (1-800-361-9010). L'organisme regroupe plus d'une centaine d'organismes de loisir: plein air, sport, loisir socio-culturel ou socio-éducatifs, tourisme. A Montréal, il a son siège au 1415 est, rue Jarry.

■ L'exposition Square des Arts organisée par le Service des activités culturelles de la Ville de Montréal se tient au square Dominion, jusqu'au 16 octobre. Les œuvres exposées cette année ont été choisies en fonction de leur qualité et de leur actualité. L'ensemble illustre le cachet international de Montréal. Il y a un préposé sur place tous les jours pour conseiller les acheteurs éventuels ou renseigner les visiteurs.

■ La Station piscicole des Laurentides, à Saint-Faustin invite le public à visiter ses installations. On y a amé-

SPECTACLES

CINÉMA

ASTRE (1): «E.T. l'extra-terrestre»: 20.50. «La jungle en folie»: 19.10.

ASTRE (2): «Psychose II»: 21.00. «Le sang du sorcier»: 19.15.

ASTRE (3): «Octopus»: 21.00. «L'homme des cavernes»: 19.15.

ASTRE (4): «Bambi»: 21.10. «La folle escapade»: 19.10.

BEAVER: «Foxrot»: 12.10, 14.30, 16.55, 19.20, 21.40. «Roadside Service»: 11.00, 13.20, 13.45, 18.10, 20.35.

BERRI (1): «Les dieux sont tombés sur la tête»: 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00.

BERRI (2): «Danton»: 13.40, 16.15, 18.50, 21.30.

BERRI (3): «Banzaï»: 13.20, 15.20, 17.25, 19.25, 21.30.

BERRI (4): «L'été meurtrier»: 13.10, 15.40, 18.25, 21.00.

BERRI (5): «Noces de sang»: 13.50, 15.40, 17.30, 19.25, 21.15.

BIJOU: «3 Bavaroises à Paris»: 10.05, 12.55, 15.45, 18.35, 21.30. «Les demoiselles de compagnie»: 11.45, 14.35, 17.25, 20.15.

BONAVENTURE (1): «Gizelle»: 19.00, 21.00.

BONAVENTURE (2): «Young Warriors»: 19.00, 21.00.

BROSSARD (1): «Le sens de la vie selon Monty Python»: ven., 21.35; du lun. au mer., 19.35. «200000 dollars en cavale»: ven., 19.50; du lun. au mer., 18.00, 21.40.

BROSSARD (2): «Coup de foudre»: 19.20, 21.30.

BROSSARD (3): «Banzaï»: ven., 21.45; du lun. au jeu., 19.55. «La fièvre de l'or»: ven., 19.55; du lun. au jeu., 18.00, 21.55.

CARREFOUR (1) (Saint-Jérôme): «La vengeance des fantômes»: du mar. au sam., 19.30.

CARREFOUR (2): «El Condor»: du mar. au sam., 19.30; lun., 13.00, 16.25, 19.50. «La maison près du cimetière»: lun., 14.50, 18.15, 21.40; du mar. au sam., 21.20.

CARRÉ SAINT-LOUIS: «Ça fait du bien»: 13.30, 14.40, 17.50, 21.00. «Les petits slips se déchènent»: 12.35, 15.45, 18.55, 22.05. «Cours pratiques pour jeunes filles»: 13.40, 16.50, 20.00.

CARTIER-LAVAL: «Les dieux sont tombés sur la tête»: 19.00, 21.00.

CHAMBLY: «Superman III»: «Les aventuriers du bout du monde»: ven., du lun. au jeu., 19.30.

CHAMPLAIN (1): «Le sens de la vie selon Monty Python»: ven., 18.20, 21.55; du lun. au jeu., 20.00. «200000 dollars en cavale»: ven., 20.15; du lun. au jeu., 18.25, 21.45.

CHAMPLAIN (2): «Sur mesure»: ven., 18.10, 21.35; du lun. au jeu., 19.45. «L'ore»: ven., 19.50; du lun. au jeu., 18.05, 21.25.

CINÉMA V: «Mad Max»: 19.00. «Britannia Hospital»: 19.15. «Querelle»: 21.15. «The Thing»: 21.30.

CINÉMA DE MONTRÉAL (1): «Octopus»: 12.25, 17.10, 21.35. «C'est ma vie après tout»: 14.45, 19.30.

CINÉMA DE MONTRÉAL (2): «Comme un papillon»: 14.20, 17.50, 21.20. «Contes pervers»: 12.40, 16.10, 19.40.

CINÉMA DE PARIS: «The Gods Must Be Crazy»: 12.50, 14.55, 16.55, 19.05, 21.15.

CINÉMA LA CITÉ (1): «Romantic Comedy»: 18.15, 20.15.

CINÉMA LA CITÉ (2): «Romantic Comedy»: 19.15, 21.15.

CINÉMA LA CITÉ (3): «Flashdance»: 18.05, 19.50, 21.35.

CINÉMA RIVE-NORD (1) (Repentigny): «Rocky III — l'œil du tigre»: 19.30. «La vengeance des fantômes»: 21.20.

CINÉMA RIVE-NORD (2): «Le coup de parapluie»: 19.30. «Bonheur d'occasion»: 21.10.

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: «L'opéra de Quat'Sous»: 18.35. «Mère courage et ses enfants»: 20.35.

CINEPLEX (1): «The Big Chill»: 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.55.

CINEPLEX (2): «The Big Chill»: 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.55.

CINEPLEX (3): «Beyond the Limit»: 12.10, 14.05, 16.00, 17.55, 19.55, 21.55, ven., 12.10, 14.05, 16.00, 17.55, 19.55, 21.55, 23.50.

CINEPLEX (4): «Beyond the Limit»: 12.10, 14.05, 16.00, 17.55, 19.55, 21.55, ven., 12.10, 14.05, 16.00, 17.55, 19.55, 21.55, 23.50.

CINEPLEX (5): «Beyond the Limit»: 13.30, 15.30, 17.30, 19.30, 21.30, ven., 13.30, 15.30, 17.30, 19.30, 21.30, 23.30.

CINEPLEX (6): «Beyond the Limit»: 13.30, 15.30, 17.30, 19.30, 21.30, ven., 13.30, 15.30, 17.30, 19.30, 21.30, 23.30.

CINEPLEX (7): «The Big Chill»: 13.00, 15.00, 17.00, 19.00, 21.00; ven., 13.00, 15.00, 17.00, 19.00, 21.00, 23.15.

CINEPLEX (8): «The Big Chill»: 13.00, 15.00, 17.00, 19.00, 21.00; ven., 13.00, 15.00, 17.00, 19.00, 21.00, 23.15.

CINEPLEX (9): «Beyond the Limit»: 13.10, 15.10, 17.10, 19.10, 21.10; ven., 13.10, 15.10, 17.10, 19.10, 21.10, 23.10.

CLAREMONT: «Snow White & The 7 Dwarfs»: 18.00, 19.40, 21.20.

COMMODORE: «Virginité à prendre». «Une épouse à tout faire».

COMPLEXE DESJARDINS (1): «Officier & Gentleman»: 12.05, 16.40, 20.55. «Aventures de l'arche perdue»: 14.25, 18.50.

COMPLEXE DESJARDINS (2): «Tootsie»: 12.15, 16.35, 20.55. «L'as des as»: 14.25, 18.55.

COMPLEXE DESJARDINS (3): «Les demoiselles de compagnie»: 12.05, 14.55, 17.45, 20.35. «3 Bavaroises à Paris»: 13.15, 16.05, 18.55, 21.45.

COMPLEXE DESJARDINS (4): «Sarah»: 12.30, 14.40, 16.50, 19.00, 21.10.

CÔTE-DES-NEIGES (1): «The Big Chill»: 19.00, 21.00.

CÔTE-DES-NEIGES (2): «Lonely Lady»: 19.15, 21.15.

CREMAZIE: «Carmen»: 19.30, 21.30.

DAUPHIN (1): «Vivement dimanche»: 19.00, 21.15.

DAUPHIN (2): «Coup de foudre»: 19.20, 21.30.

DÉCARIE SQUARE (1): «Osterman Weekend»: 19.00, 21.00.

DÉCARIE SQUARE (2): «Gizelle»: 19.15, 21.15.

DORVAL (1): «Romantic Comedy»: 18.00, 19.55, 21.50.

DORVAL (2): «Class»: 18.00, 19.50, 21.40.

DORVAL (3): «Mr. Mom»: 18.00, 19.45, 21.30.

ELYSEE (1): «Erendira»: 19.30, 21.30.

ELYSEE (2): «Edith et Marcel»: 20.15.

FAIRVIEW (1): «Flashdance»: 19.30, 21.30.

FAIRVIEW (2): «Risky Business»: 19.10, 21.10.

GREENFIELD (1): «À bout de souffle»: 18.00, 19.45, 21.30.

GREENFIELD (2): «Bonheur d'occasion»: 19.10, 21.20.

GREENFIELD (3): «Flashdance»: 18.10, 20.00, 21.45.

GUY: «Sexcapades»: 12.00, 14.45, 17.30, 20.15. «Fascination»: 13.15, 16.00, 18.45, 21.30.

IMPERIAL: «Brainstorm»: 13.10, 15.15, 17.15, 19.20, 21.30.

JEAN-TALON: «Banzaï»: ven., 22.00; du lun. au jeu., 20.00. «La fièvre de l'or»: ven., 19.45; du lun. au jeu., 18.00, 22.00.

KENT (1): «Romantic Comedy»: 19.15, 21.15.

KENT (2): «Risky Business»: 18.00, 19.45, 21.30.

L'ANOUR: «Sexcapades»: 12.00, 14.10, 16.25, 18.35, 20.50. «Sex Roulette»: 13.10, 15.25, 17.40, 19.50, 22.05.

L'AUTRE CINÉMA: «La verdict»: 19.00. «La lullule des années dures»: 19.15. «La mémoire»: 21.15. «Tootsie»: 21.30.

LAVAL (1): «À bout de souffle»: 18.00, 19.55, 21.50.

LAVAL (2): «Bonheur d'occasion»: 19

EN BRIEF

Jumeaux-épreuve

■ Pour la deuxième fois au Canada, une femme a réussi à devenir enceinte à la suite d'une procédure de fécondation in-vitro effectuée à l'hôpital East General de Toronto. La jeune femme, qui a demandé l'anonymat, attend des jumeaux, a révélé Mme Leslie Dutton, directrice des relations publiques de l'hôpital. En août, l'Université de Colombie-Britannique avait fait savoir qu'une résidente de la province portait le premier bébé-épreuve canadien. Deux jumeaux, conçus in-vitro, étaient nés plus tôt à Oakville, en Ontario, mais la fécondation avait été effectuée en Angleterre.

Cinq morts dans une fusillade

■ Au Texas, cinq personnes, dont un membre de la police d'État, ont été tuées à coups de feu et une sixième a été grièvement blessée hier lors d'une fusillade menée par un tireur solitaire qui a pris la fuite dans une voiture volée. Deux personnes ont été tuées vers 18 heures à College Station, à environ 70 km au nord de Hampstead, au Texas, puis vers 18h50, un policier a été tué juste au nord de Hampstead, et trois autres personnes ont été abattues peu de temps après près d'une église à Hampstead même. Les autorités précisent que l'une des trois dernières victimes, une femme de 70 ans, repose dans un état grave en raison de blessures à la poitrine et au bras.

Tuerie familiale

■ À Costa Mesa, en Californie, un homme a tué à coups de feu sa belle-sœur enceinte ainsi qu'un cousin, puis s'est suicidé à l'occasion d'un conseil de famille réuni pour régler des problèmes matrimoniaux. Le fœtus de huit mois que portait la femme assassinée est également décédé. Les enquêteurs ont indiqué que la tuerie est survenue hier lors d'un conseil de famille qui devait se pencher sur le divorce prochain de Mahmood Family, 52 ans, et de sa femme, après 16 ans de mariage. Au cours de la discussion, M. Family a soudainement brandi un pistolet semi-automatique et tiré six coups de feu sur les victimes pendant que sa femme s'était réfugiée dans les toilettes.

Accident aérien: l'enquête commence

■ Les enquêteurs fédéraux ont commencé hier à examiner les débris d'un bi-moteur qui s'était abîmé la veille dans une région hostile du sud de l'Illinois, entraînant la mort des 10 personnes qui se trouvaient à bord. Le vol 710 de la Air Illinois se rendait à Carbondale au moment où il s'est écrasé dans une région boisée à 20h10 hier, à environ 75 milles au sud-est de St. Louis, au cours d'un violent orage. Personne n'a survécu parmi les trois membres d'équipage et les sept passagers. La boîte noire de l'appareil a été retrouvée en expédiée à Washington pour analyse. Les débris de l'avion ont été dispersés sur un rayon de plus d'un demi-mille.

Caution diminuée

■ Un juge fédéral de Los Angeles a diminué hier la caution réclamée d'un individu soupçonné dans une affaire de fraude immobilière de \$500 millions, estimant que les procureurs n'avaient pas fait la preuve que le suspect avait des millions de dollars dans des banques étrangères et qu'il pourrait s'enfuir du pays. On réclame en effet à Bernard Whitney, l'un des deux suspects dans une affaire que les autorités fédérales américaines qualifient de plus grosse fraude immobilière de l'histoire des États-Unis, une caution de \$5 million à la suite de son arrestation vendredi dernier. Le juge de district Richard Gadbois a réduit la caution à \$750,000 et s'est dit impressionné par le fait que Whitney, 65 ans, un avocat d'origine danoise, n'ait pas fui les États-Unis même s'il savait d'avance qu'il serait inculpé.

Une dernière piste

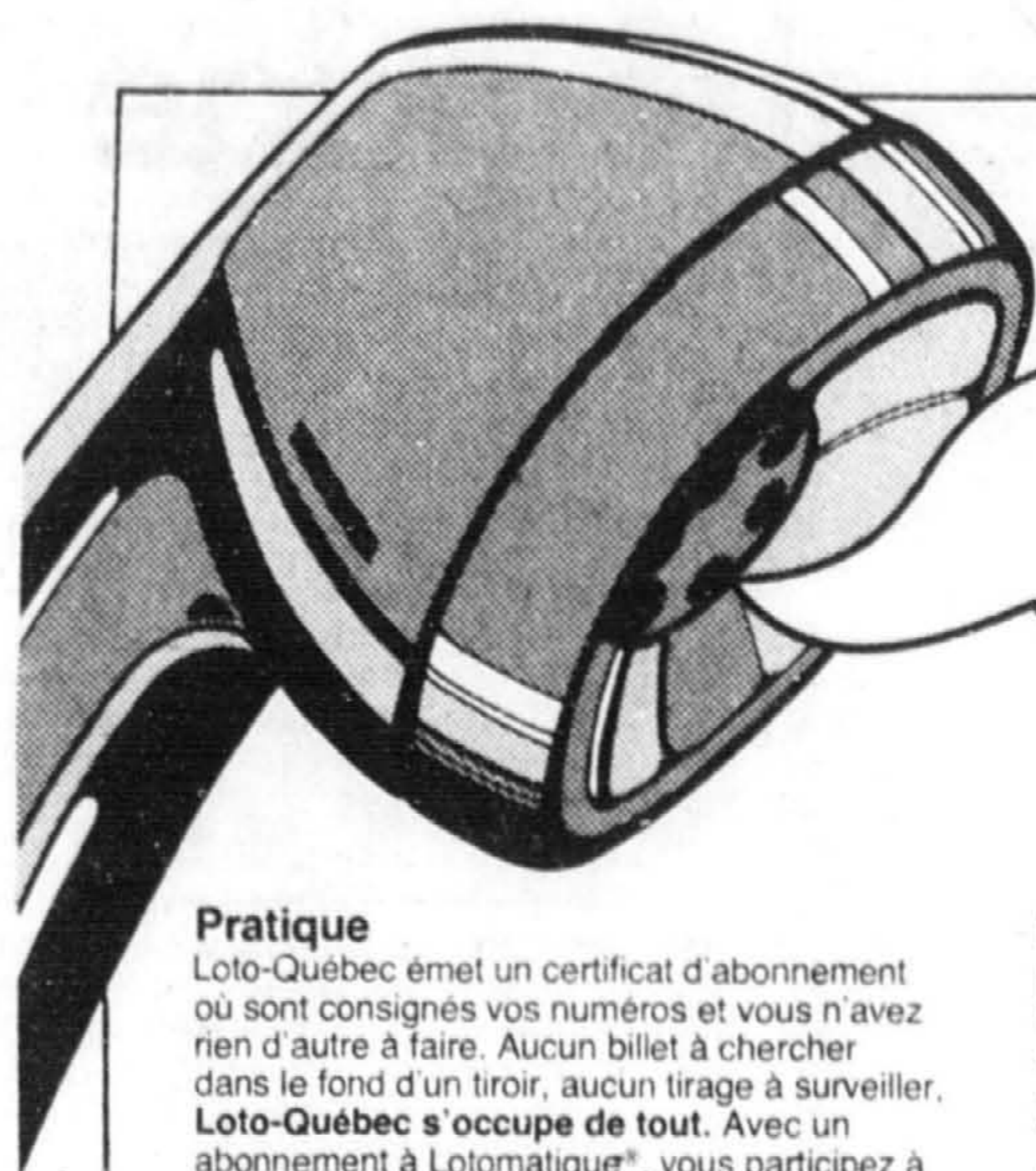
■ Des porte-parole de Louisiane ont annoncé hier qu'un homme accusé d'avoir tué cinq membres de sa famille avait conduit les policiers à une dernière piste menant à l'éclaircissement de ces meurtres, soit un fusil de chasse et un pistolet. Michael Owen Perry, accusé du meurtre de cinq membres de sa famille, a fait ces révélations hier au moment où il était transféré de la prison à un hôpital. C'est là qu'il doit subir les examens visant à déterminer s'il est mentalement apte à subir son procès. Un détective a précisé que les deux armes avaient bel et bien retrouvées à l'endroit indiqué par Perry, soit sous cinq pieds d'eau dans un canal près de Jennings.

Retrouvée avec la télé

■ Une adolescente de Caroline du Sud qui avait été enlevée il y a près de deux ans a pu retourner chez ses grands-parents après avoir vu à la télévision une dramatique de style documentaire consacrée au problème des enfants disparus. À la suite de cette émission, des « tuyaux » ont également été transmis par les téléspectateurs au sujet de cinq autres enfants. Valerie Stockie, 15 ans, de Caroline du Sud, qui était disparue depuis près de deux ans, est maintenant de retour chez ses grands-parents en Arkansas. Il semble que la jeune fille aurait lu dans un magazine spécialisé un article à propos de l'émission de télévision diffusée lundi soir et qu'elle aurait par la suite téléphoné à un organisme s'occupant des enfants portés disparus.

Pas de deuxième procès

■ La Cour suprême du Canada a rejeté hier la requête visant à obtenir un deuxième procès déposée par Adrian Topey, de Winnipeg, accusé d'avoir eu des relations sexuelles avec sa belle-fille de 13 ans. Topey avait été acquitté en première instance, mais cette décision avait été renversée par la Cour d'appel du Manitoba, qui l'a trouvé coupable. La peine maximale est l'emprisonnement à vie. En première instance, le juge avait trouvé l'adolescente « extrêmement simple d'esprit », ajoutant qu'il serait dangereux de trouver l'accusé coupable sur la foi de son seul témoignage.



Ça c't'une bonne... on peut s'abonner aux loteries!

Mais oui... et même par téléphone!

Pratique

Loto-Québec émet un certificat d'abonnement ou sont consignés vos numéros et vous n'avez rien d'autre à faire. Aucun billet à chercher dans le fond d'un tiroir, aucun tirage à surveiller. **Loto-Québec s'occupe de tout.** Avec un abonnement à Lotomatique®, vous participez à tous les tirages des loteries choisies, pendant une période déterminée, incluant ceux des lots bonis, des lots instantanés et du Mise-Tot^{MC} de la loterie 6/36[®].

Les lots sont remis par chèque.

Les lots sont distribués automatiquement quand vous gagnez. Vous recevrez par la poste un chèque au montant de votre lot.

C'est sûr

L'abonnement à Lotomatique® de Loto-Québec est un service sûr et rigoureusement contrôlé. Des milliers d'abonnés sont déjà inscrits et apprécient les avantages d'un abonnement à la chance... sans lever le petit doigt.

Pour une bonne cause...

Une association sans but lucratif reçoit de Loto-Québec une commission sur la vente de chaque abonnement et ça ne vous coûte pas un sous de plus.

Simple

C'est simple, on peut s'abonner par téléphone. Composez le numéro suivant **873-7198**, (ou 1-800-361-8095 si hors de Montréal), ou demandez un formulaire au kiosque Loto-Québec le plus près de chez vous.



Vous vous abonnez à presque toutes vos loteries favorites avec Lotomatique® et le service est gratuit!

LOTOMATIQUE® l'abonnement-chance!



la Baie

Un changement s'impose? Faites entrer notre Service Achats à domicile dans votre décor!

Quand on a envie d'un changement de décor, quoi de mieux que de pouvoir faire son choix sans lever le petit doigt! Sur un simple appel de votre part, un conseiller expert se rend chez vous avec tous ses échantillons. Sans aucune obligation de votre part, il prend note de vos préférences et vous fait ses suggestions. Imaginez un peu avec quelle facilité vous pouvez redécorer votre intérieur! Vous nous faites part de vos idées - nous exécutons. Et cela, sans lever le petit doigt, dans le confort de votre maison. Téléphonnez vite à la Baie et profitez de notre Service Achats à domicile.

Recouvrement de meubles rembourrés

Faites recouvrir votre canapé et transformez totalement l'allure de votre décor! Laissez-vous tenter par nos magnifiques tissus... vous en serez convaincu!

Housses sur mesures

Si votre mobilier est encore en bon état, voilà la meilleure façon de profiter d'un changement. Choisissez un tissu de notre collection et nous l'ajusterons à la perfection. Quel rajeunissement! (Région de Montréal seulement).

Stores sur mesures

Vous souhaitez un décor plus moderne? Enjolivez donc vos fenêtres de stores verticaux ou horizontaux ou encore de stores standard, unis ou à motifs mode. Nous vous offrons les plus grands noms: Draco, Kirsch, Louver et Altex. Faites votre choix!

Tentures sur mesures

Notre vaste collection de tentures et rideaux vous offre un assortiment des dernières créations de maisons renommées telles que Rosedale, Sanderson, Gauvreau/Beaudry, Saletex et Pride of Paris. Sélectionnez vos modèles préférés. Nous en habillerons vos tentures avec charme et élégance.

Parures sur mesures pour chambre à coucher

Changez l'aspect de votre chambre à coucher en y ajoutant tout simplement de nouvelles parures! Laissez notre expert vous étaler ses magnifiques tissus pour couvre-lit, volant de lit, couvre-oreiller, coussin, tapis de table et tentures.

Moquette sur mesures

Pour parfaire un décor, quoi de mieux que de conclure ses transformations par la pose d'une moquette douce et luxueuse? La Baie possède un vaste échantillonnage de modèles aux tentures et couleurs variées, que notre expert vous fera admirer. Il vous aidera dans le choix du style le plus approprié et vous donnera une estimation du coût total.

Téléphonnez au:

842-6261

région de Montréal

La FCEI dénonce les hausses des cotisations à l'assurance-chômage

Le 18 octobre, les contributions des employeurs et employés au régime d'assurance-chômage augmenteront de 10 p. cent et une autre hausse est prévue pour le début de l'année 1984.

Ces nouvelles ont fait sursauter les 64 000 membres de la Fédération canadienne des entreprises indépendantes (FCEI) qui s'est amenée hier à Ottawa avec armes, bagages et documents de recherches pour dénoncer ces augmentations « qui viendront mettre un frein à l'expansion des petites entreprises ».

Pour tenter de faire échec à ces politiques sociales qui minent l'entreprise privée, le président de la Fédération, M. John Bulloch, a réclamé la tenue d'un débat d'urgence non partisan sur le programme de l'assurance-chômage et réclamé des modifications à la loi afin de favoriser la reprise économique et la création d'emplois.

« Nous réalisons parfaitement, a souligné M. Bulloch, que la question de l'assurance-chômage est un problème politique

particulièrement délicat. Cependant, je suis persuadé que l'inaction ou l'augmentation continue des coûts de l'assurance-chômage fera plus de tort au pays. »

Les démissionnaires

Selon ces hommes d'affaires avertis, chaque année, plus de 200 000 demandeurs de prestations démissionnent volontairement de leur emploi. Dans une période de chômage intensif, disent-ils, aucune considération sociale ne peut justifier l'obligation, pour la grande majorité des travailleurs (88 p. cent) et employés de supporter au coût de \$1 milliard tous les individus qui se permettent le luxe de démissionner. « Ils ne devraient pas avoir droit aux prestations », a indiqué M. Bulloch.

Le président de la Fédération a souligné que, dans un document présenté au ministre fédéral de l'Emploi et de l'Immigration, M. John Roberts, il lui rappelait qu'à la suite des 53 p. cent d'augmentation des primes d'assurance-chômage payables par les employeurs en 1983, les

petites entreprises avaient énormément souffert. De plus, M. Bulloch a laissé entendre que la plupart des emplois temporaires créés dans le secteur public ne servaient qu'à requalifier leur titulaire aux prestations de l'assurance-chômage et qu'ainsi de nombreuses entreprises à caractère saisonnier avaient perdu leur main d'œuvre.

La FCEI a ensuite souligné que l'assurance-chômage était en partie responsable du chômage des jeunes, « par l'influence qu'elle exerce sur les demandes de salaires et par son impact sur les coûts des petites entreprises ».

Avec des coûts de formation élevés, a ajouté M. Bulloch, des frais de personnel élevés et des demandes de salaires importantes dépassant la productivité annuelle, les jeunes travailleurs se trouvent en position défavorable.

Ce qu'il faut, selon lui, c'est une refonte de la structure du programme d'assurance-chômage. « Elle devrait être, a-t-il dit, un programme, comme prévu à l'ori-

gine, qui assure ses bénéficiaires contre l'accroissement temporaire du chômage, et la politique de l'emploi devrait rester, comme c'était prévu, sous l'autorité du ministre des Finances et non pas sous celle du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. »

Recommandations

Pour corriger la situation, ces hommes d'affaires ont recommandé certaines mesures qu'ils ont venues expliquer aux porte-parole des trois formations politiques aux Communes.

D'abord, la norme d'admissibilité des travailleurs devrait être fixée à une période forfaitaire de 20 semaines. Ensuite, au lieu de recevoir jusqu'à 50 semaines de prestations, le plafond pourrait être fixé à 26 semaines. « Tout chômage au-delà de 26 semaines, a confié M. Bulloch, devrait être compensé par d'autres moyens, notamment le recyclage ou le bien-être social. »

— Presse canadienne

Visa-Desjardins lance une vaste offensive

Le Mouvement Desjardins lancera dans les prochaines semaines une vaste campagne de publicité pour surpasser toutes les autres institutions bancaires dans le nombre de détenteurs de carte Visa.

MAURICE GIRARD

de la Presse canadienne

Dans une interview téléphonique, le vice-président du Mouvement et directeur général de Visa-Desjardins, M. Raymond Audet, a indiqué que la campagne viserait à atteindre 20 p. cent des quatre

millions de membres des caisses populaires, soit un total de 800 000 détenteurs de carte Visa-Desjardins.

Selon lui, il serait tout à fait « normal » que le mouvement Desjardins devienne le plus important marché de cartes Visa au Québec, devançant entre autres la Banque Royale, puisque les caisses populaires comptent le plus grand nombre de clients de toutes les institutions bancaires de la province.

La prochaine campagne publicitaire de Visa-Desjardins constitue une réponse à l'offensive de Mastercard qui cherche à gruger une partie des huit millions de dé-

tenteurs canadiens de carte Visa par comparaison aux trois millions de Mastercard.

Selon M. Audet, la publicité de Mastercard, qui propose aux tranfuges de Visa un délai d'un mois sans intérêt avant d'acquitter le solde reporté, n'a pas porté fruit, du moins chez Visa-Desjardins.

« La publicité de Mastercard n'a eu que de faibles conséquences sur nos détenteurs de carte qui dépendent pour \$2 millions par jour », a-t-il précisé. Les frais d'adhésion de \$12 ne feront fuir que les mauvais clients, estime-t-il.

Après avoir longtemps jonglé avec l'idée de se lancer dans les cartes de cré-

dit, le mouvement Desjardins achetait en mai 1981 la carte Visa de la Banque nationale qui a dû s'en départir (en gardant Mastercard) après la fusion de la Banque canadienne nationale et la Banque provinciale.

Blais

En matinée, le président du mouvement Desjardins, M. Raymond Blais, avait indiqué en entrevue que Visa-Desjardins continuerait d'exiger des frais d'adhésion à ses détenteurs de carte qui se serviraient de leur « monnaie de plastique » pour effectuer des transactions ou des paiements.

CP: feu vert à l'acquisition des actifs de Conrail Corp.

Les actionnaires de Canadian Pacific limitée (CP) ont approuvé hier au cours d'une assemblée générale extraordinaire l'achat, à 50-50 avec le Canadien National (CN), des actifs canadiens que la Consolidated Rail Corporation (Conrail) possède dans le secteur de l'exploitation ferroviaire.

MICHEL GIRARD

Le montant de la transaction est de l'ordre de \$25,2 millions US. L'acquisition des actifs se fera par le biais de l'entreprise « CNCP Niagara-Détroit », une nouvelle société conjointe dans laquelle CP et CN injecteront leur part respective de \$12,1 millions US.

En vertu du contrat d'achat préparé en avril 1983, Conrail cédera à CP et CN l'exploitation ferroviaire qu'elle fait (ou qui est faite pour son compte) dans le Sud-Ouest de l'Ontario, soit dans le tunnel ferroviaire de la rivière Détroit (reliant Windsor à Détroit), sur le pont-rail de la rivière Niagara (reliant les villes Niagara Falls de l'Ontario et de l'Etat de New York) et sur le chemin de fer de la Canada Southern Railway Company (une ligne principale de 225 milles entre Niagara Falls et Windsor, et trois lignes secondaires, toutes situées en Ontario).

Voici plus précisément les actifs de Conrail visés par la transaction: le bail (999 ans) et le sous-bail (99 ans) du tunnel de la rivière Détroit; toutes les actions de la Detroit River et la dette de celle-ci envers Conrail; le bail (999 ans) et le sous-bail (99 ans) du chemin de fer de la Canada Southern; 71,4 p. cent des 150 000 actions émises de la Canada Southern et la dette de cette dernière envers Conrail; enfin, du matériel, des pièces, de l'outillage, des contrats, des permis, etc.

Selon le président du conseil d'administration de CP, M. Frederick Burbidge, l'achat de ces actifs de Conrail ne devrait pas entraîner un taux de rendement important. Mais en voulant prendre, conjointement avec le CN, le contrôle du tunnel de la rivière Détroit et du pont-rail de la rivière Niagara (deux points stratégiques), CP cherche plutôt à protéger son réseau ferroviaire national, à garder sa position concurrentielle et à éviter des problèmes d'exploitation. CP et CN ne veulent pas que ces actifs de Conrail soit vendus à une autre entreprise, simple question de protéger leurs marchés respectifs.

Mais avant que la transaction puisse être finalement conclue, le contrat devra recevoir l'assentiment de la Commission canadienne des transports (CCT), du gouvernement fédéral et de l'Interstate Commerce Commission, des Etats-Unis.

En outre, un groupe d'actionnaires minoritaires de la Canada Southern, dirigé Albert D. Segal, tente présentement de stopper la transaction de CPCN-Conrail. Ces actionnaires sont mécontents de l'offre de CPCN, qui est de \$200 (canadiens) par action de la Canada Southern.



Mettez le confort à vos pieds avec ces Wallabees de Clarks

Les chaussures confortables pour hommes!

La Baie, ord. 90.00

62.99 la pai.

Durant 3 jours seulement, ces chaussures réputées de par le monde pour leur confort, sont en rabais à la Baie! Les Wallabees de Clarks ont tout pour votre confort. Empeigne moccasin de cuir souple ou de suède, cousue à la main... une forme naturelle... un support de voûte plantaire qui épouse la forme du pied... enfin une solide semelle de crêpe qui absorbe les chocs. Offertes en cuir noir ou brun, ou encore en suède brun. Pointures 7 1/2 à 11 avec demies.

Achats en magasin seulement. Chaussures pour hommes, rayon 368. En vigueur jusqu'au 15 octobre.



Correction

Veillez prendre note de la correction suivante à apporter au supplément publicitaire Hiver 83 Spécial mode, publié par la Baie le 12 octobre 1983. Page 17, les jambières seront disponibles à la fin d'octobre. Cependant, nous acceptons les commandes dès maintenant.

Nous regrettons ce contretemps.



VOTRE CARTE LA BAE POURRAIT VOUS FAIRE GAGNER!

LUNE DES **8 CHEVROLET CAVALIER**
Valeur approx. de 8 400 \$ chac.

OU LUN DES **10 VOYAGES FIESTA WAYFARER**
Valeur approx. de 1 900 \$ chac.

PLUS LUN DES **3 MILLIONS ET PLUS DE PRIX INSTANTANÉS!**
Valeur de 40 jusqu'à 595 \$



AUCUN ACHAT NÉCESSAIRE. Le bon de participation et la carte de jeu combinés pour gagner un prix instantané sont disponibles 11 au moment de la demande d'une carte la Baie aux bureaux de crédit; ou 2) chaque fois que vous utilisez la carte la Baie pour faire un achat; ou 3) en présentant votre carte la Baie aux bureaux de crédit, avec limite d'une carte de jeu par personne par jour. Le concours se termine le 29 octobre 1983. Division des magasins nationaux (y compris ceux des Maritimes) ne participent pas à ce concours. *Le nombre de prix disponibles à gagner au début du concours diminuera alors que les prix seront décernés. Les prix seront distribués sur une base nationale. Le nombre total de cartes de jeux disponibles est égal à la somme des prix. Pour réclamer un prix, les participants doivent d'abord répondre correctement et sans aide, à une question subsidiaire. Une liste complète des prix et les règlements sont disponibles aux caisses et aux bureaux de crédit aux magasins la Baie participants. Ce concours est soumis à toutes les lois applicables. Tout litige relatif au déroulement de ce concours et à l'attribution des prix peut être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec.